



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION
ET DE LA MODERNISATION

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Sous-direction de la Formation et des Concours

Bureau des Concours et Examens professionnels
RH4B

**CONCOURS INTERNE POUR L'ACCÈS À L'EMPLOI DE
SECRETARE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
(CADRE GÉNÉRAL ET CADRE D'ORIENT)
AU TITRE DE L'ANNÉE 2015**

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

Du 15 au 19 septembre 2014

QUESTIONS INTERNATIONALES

Rédaction d'une note à partir d'un dossier relatif aux questions internationales.

Durée totale de l'épreuve : 4 heures
Coefficient : 4

Ce dossier comporte 70 pages (page de garde et sommaire non compris)

SUJET :

« Vous êtes rédacteur, chargé du dossier du tourisme à la direction des Entreprises et de l'Économie internationale du ministère des Affaires étrangères et du Développement international. Le directeur est invité à présenter dans une réunion publique les nouvelles responsabilités du ministère en matière de tourisme. Vous êtes chargé de rédiger une note pour le directeur, pour lui permettre de préparer cette intervention, qui présentera les enjeux internationaux du tourisme et son impact sur la place de la France dans le monde. »

Composition du dossier

1. Décret relatif aux attributions du ministre des affaires étrangères et du développement international, 16 avril 2014 p. 1
2. Décret relatif aux attributions déléguées à la secrétaire d'Etat chargée du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger, 29 avril 2014 p. 3
3. Communication au Conseil des ministres, 25 juin 2014 p. 5
4. Portail France Diplomatie : « Enjeux des assises du tourisme » p. 6
5. Dossier de presse de clôture des Assises du tourisme, 19 juin 2014..... p. 8
6. Discours du ministre des Affaires étrangères et du Développement international aux Assises du tourisme, 19 juin 2014 p. 16
7. Discours de la Secrétaire d'Etat chargée du Commerce extérieur, de la Promotion du Tourisme et des Français de l'étranger aux Assises du tourisme, 19 juin 2014..... p. 23
8. Dossier de presse des Assises du tourisme, du 26 novembre 2013 p. 26
9. Communiqué du Premier ministre, 5 novembre 2013..... p. 44
10. Bilan du tourisme été 2013 établi par la DGCIS, novembre 2013 p. 46
11. Point de presse du Ministre des Affaires étrangères et du Développement international, 28 avril 2014..... p. 53
12. Entretien avec le ministre des Affaires étrangères, *Le Monde*, 19 juin 2014..... p. 56
13. Communiqué du ministère des Outre-Mer, 20 juin 2014..... p. 58
14. « Biarritz devient une "marque" forte du tourisme français », *Sud-Ouest*, 1 juillet 2014 p. 59
15. « La France revisite son potentiel touristique », *Challenges*, 3 juillet 2014 p. 60
16. Les chiffres clés du tourisme établis par la DGCIS, édition 2013 p. 63
17. « Rester le leader mondial du tourisme, un enjeu vital pour la France », Institut Montaigne, juin 2014 p. 67
18. « Tourisme : la France, leader mondial » *Actualités France*, juillet 2013 p. 69

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Décret n° 2014-400 du 16 avril 2014 relatif aux attributions du ministre des affaires étrangères et du développement international

NOR : MAEX1408738D

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre,

Vu la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 modifiée relative aux nouvelles régulations économiques, notamment son article 144 ;

Vu la loi n° 2003-721 du 1^{er} août 2003 pour l'initiative économique, notamment son article 50 ;

Vu le décret n° 59-178 du 22 janvier 1959 relatif aux attributions des ministres ;

Vu le décret n° 2001-1091 du 21 novembre 2001 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Agence française pour les investissements internationaux ;

Vu le décret n° 2002-772 du 3 mai 2002 modifié relatif à l'organisation des services à l'étranger du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

Vu le décret n° 2004-103 du 30 janvier 2004 modifié relatif à Ubifrance, Agence française pour le développement international des entreprises ;

Vu le décret du 31 mars 2014 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret du 2 avril 2014 relatif à la composition du Gouvernement ;

Le Conseil d'Etat (section des finances) entendu ;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète :

Art. 1^{er}. – Outre ses attributions en matière d'affaires étrangères, le ministre des affaires étrangères et du développement international est compétent pour définir et mettre en œuvre la politique du développement international de la France, notamment au titre du commerce extérieur et du tourisme.

En liaison avec le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique et les autres ministres intéressés, il prépare et conduit les négociations commerciales internationales, qu'elles soient multilatérales, européennes ou bilatérales. Il coordonne l'action des services qui concourent à promouvoir les intérêts économiques de la France à l'étranger.

Pour l'exercice de ses attributions au titre du commerce extérieur, il est associé à la politique de financement des exportations.

Art. 2. – Pour l'exercice de ses attributions en matière de commerce extérieur, le ministre des affaires étrangères et du développement international dispose de la direction générale du Trésor.

Il a autorité, conjointement avec le ministre des finances et des comptes publics et avec le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, sur les services économiques à l'étranger régis par le décret du 3 mai 2002 susvisé.

Le ministre des finances et des comptes publics et le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique s'assurent de l'accord du ministre des affaires étrangères et du développement international lorsqu'une mesure d'organisation de la direction générale du Trésor affecte directement les conditions d'exercice de ses missions au titre du commerce extérieur.

Pour l'exercice de ses attributions en matière de tourisme, le ministre des affaires étrangères et du développement international dispose de la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services.

Art. 3. – Le Premier ministre, le ministre des affaires étrangères et du développement international, le ministre des finances et des comptes publics et le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 16 avril 2014.

A

FRANÇOIS HOLLANDE

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
MANUEL VALLS

*Le ministre des finances
et des comptes publics,*
MICHEL SAPIN

*Le ministre des affaires étrangères
et du développement international,*
LAURENT FABJUS

*Le ministre de l'économie,
du redressement productif
et du numérique,*
ARNAUD MONTEBOURG

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Décret n° 2014-428 du 29 avril 2014 relatif aux attributions déléguées à la secrétaire d'Etat chargée du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger

NOR : MAEX1409086D

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre des affaires étrangères et du développement international,

Vu la loi n° 2003-721 du 1^{er} août 2003 modifiée pour l'initiative économique, notamment son article 50 ;

Vu la loi de développement et de modernisation des services touristiques du 22 juillet 2009, notamment son article 7 ;

Vu le décret n° 59-178 du 22 janvier 1959 relatif aux attributions des ministres ;

Vu le décret n° 98-975 du 2 novembre 1998 modifié portant création d'une direction des affaires juridiques au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

Vu le décret n° 2001-1091 du 21 novembre 2001 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Agence française pour les investissements internationaux ;

Vu le décret n° 2002-612 du 26 avril 2002 instituant un médiateur du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

Vu le décret n° 2002-772 du 3 mai 2002 modifié relatif à l'organisation des services à l'étranger du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

Vu le décret n° 2004-103 du 30 janvier 2004 modifié relatif à UBIFRANCE, Agence française pour le développement international des entreprises ;

Vu le décret n° 2004-1203 du 15 novembre 2004 modifié portant création d'une direction générale du Trésor au ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi ;

Vu le décret n° 2007-1664 du 26 novembre 2007 relatif à la direction générale des douanes et droits indirects ;

Vu le décret n° 2010-444 du 30 avril 2010 modifié relatif aux attributions du secrétaire général du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et du ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat et portant création d'un secrétariat général ;

Vu le décret n° 2012-768 du 24 mai 2012 relatif aux attributions du ministre de l'économie, des finances et du commerce extérieur ;

Vu le décret n° 2012-773 du 24 mai 2012 relatif aux attributions du ministre du redressement productif ;

Vu le décret n° 2012-1511 du 28 décembre 2012 portant organisation de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères ;

Vu le décret du 31 mars 2014 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret du 2 avril 2014 relatif à la composition du Gouvernement ;

Vu le décret du 9 avril 2014 relatif à la composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2014-400 du 16 avril 2014 relatif aux attributions du ministre des affaires étrangères et du développement international,

Décrète :

Art. 1^{er}. – Mme Fleur Pellerin, secrétaire d'Etat chargée du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger, traite, par délégation du ministre des affaires étrangères et du développement international, les questions relatives au commerce extérieur, à la promotion du tourisme et aux Français à l'étranger.

Art. 2. – La secrétaire d'Etat chargée du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger exerce, par délégation du ministre des affaires étrangères et du développement international, les attributions prévues au présent article.

I. – En matière de commerce extérieur, elle concourt à la politique de promotion des exportations. Elle est associée à la politique de financement des exportations ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures propres à stimuler l'expansion économique hors de France, à assurer le développement des échanges extérieurs et à soutenir le développement international des entreprises françaises.

Elle concourt à l'animation des relations économiques et commerciales bilatérales. Elle participe à la préparation et à la conduite des négociations commerciales européennes et internationales. Elle conduit, pour le compte du ministre des affaires étrangères et du développement international, celles menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce.

Elle concourt à la préparation et à la mise en œuvre des mesures propres à faire connaître les atouts de la France à l'étranger et à attirer les investissements et les projets internationaux en France. Elle est associée à la politique en matière de compétitivité de l'économie française et d'attractivité du territoire.

II. – En matière de tourisme, elle concourt à la définition et à la mise en œuvre de la politique de promotion du tourisme, notamment à la promotion du patrimoine touristique de la France, au développement de l'offre touristique ainsi qu'à la promotion de l'image touristique de la France à l'étranger.

III. – Au titre de la politique en faveur des Français de l'étranger, la secrétaire d'Etat chargée du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger traite de toutes les affaires concernant les Français de l'étranger, notamment les questions relatives à leur représentation, à leur administration, à leur sécurité et à leur protection sociale. Elle traite également des questions relatives à la scolarisation des Français établis hors de France.

IV. – Elle accomplit toute autre mission que le ministre des affaires étrangères et du développement international lui confie.

Art. 3. – Pour l'exercice de ses attributions, la secrétaire d'Etat chargée du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger dispose des directions et services placés sous l'autorité du ministre des affaires étrangères et du développement international ou dont celui-ci dispose.

Pour l'exercice de ses attributions en matière de commerce extérieur et de tourisme, elle dispose notamment de la direction générale du Trésor, de la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services et des services économiques extérieurs régis par le décret du 3 mai 2002 susvisé.

Pour l'exercice de ses attributions sur les affaires concernant les Français à l'étranger, elle dispose notamment de la direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire.

Elle peut faire appel à l'ensemble des services qui concourent à l'exercice de ses attributions.

Art. 4. – Pour l'exercice de ses attributions, la secrétaire d'Etat chargée du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger reçoit délégation du ministre des affaires étrangères et du développement international pour signer, en son nom, tous actes, arrêtés et décisions. Elle contresigne, conjointement avec le ministre des affaires étrangères et du développement international, les décrets relevant de ses attributions.

Art. 5. – Le Premier ministre, le ministre des affaires étrangères et du développement international, la secrétaire d'Etat chargée du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 29 avril 2014.

FRANÇOIS HOLLANDE

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
MANUEL VALLS

*Le ministre des affaires étrangères
et du développement international,*
LAURENT FABIUS

*La secrétaire d'Etat
chargée du commerce extérieur,
de la promotion du tourisme
et des Français de l'étranger,*
FLEUR PELLERIN

Tourisme - Communication au Conseil des ministres

Paris, le 25 juin 2014

"Le ministre des affaires étrangères et du développement international et le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique ont présenté une communication relative au tourisme.

À l'occasion de la clôture des Assises du tourisme, qui ont réuni près de 400 professionnels du secteur du tourisme, un constat partagé a été dressé : le tourisme est, pour la France, une ressource stratégique, insuffisamment exploitée.

La France dispose en effet d'atouts exceptionnels en matière de tourisme : 39 sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, 45 000 monuments historiques classés ou inscrits, 8 000 musées, une gastronomie classée au patrimoine immatériel de l'humanité, des villes reconnues pour leur beauté, des paysages naturels divers et nombreux.

D'ailleurs, la France est la première destination touristique au monde, avec 83 millions de touristes étrangers accueillis en 2012. Elle ne figure toutefois qu'au troisième rang en termes de recettes annuelles enregistrées grâce au tourisme (42 milliards d'euros en 2012), derrière les États-Unis et l'Espagne. Ce secteur représente plus de 7% du PIB du pays, 2 millions d'emplois directs et indirects, et rapporte des dizaines de milliards d'euros par an d'excédent au solde commercial français ; il est par conséquent essentiel que la France tire parti de ce marché mondial en pleine expansion (1 milliard de touristes dans le monde aujourd'hui, près de 2 milliards de touristes prévus d'ici 15 à 20 ans). Elle doit devenir, à tous égards, la première destination touristique dans le monde et accueillir 100 millions de visiteurs étrangers par an.

C'est dans cette optique que trente mesures concrètes ont été exposées à l'occasion de la clôture des Assises, répondant à cinq axes stratégiques :

- le développement d'une offre touristique de qualité et diversifiée ;
- l'amélioration de l'accueil ;
- le développement du numérique ;
- le renforcement de la formation ;
- l'accessibilité aux vacances, y compris des ménages les plus modestes.

Ces assises ont permis de donner une forte impulsion politique au développement du tourisme dans notre pays, et d'annoncer de nombreuses décisions pour l'encourager.

Une conférence du tourisme sera désormais organisée chaque année, pour assurer un suivi de ces mesures, et identifier les priorités. La prochaine aura lieu au second semestre 2015."

France Diplomatie – Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

Enjeux des Assises du Tourisme

L'objectif des Assises du Tourisme est d'élaborer un programme d'actions pour faire de la France une destination d'avenir. Il s'agit de faire du tourisme un levier encore plus puissant de croissance, d'emploi et de développement de nos territoires.

Le tourisme est une chance pour la France, première destination touristique du monde avec 83 millions de visiteurs par an, et troisième en volume de recettes. Mais la destination France est soumise à une concurrence accrue avec l'émergence de nouvelles destinations.

Sommaire

- Le tourisme, une priorité nationale
- Mobilisation nationale pour dynamiser le tourisme et renforcer l'attractivité de la France



Logo des Assises du Tourisme

Le tourisme, une priorité nationale

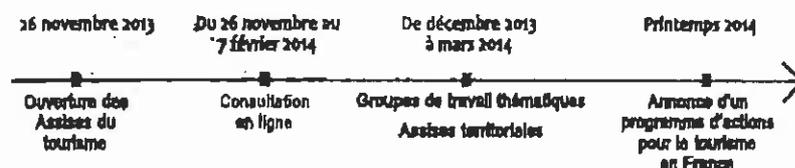
L'attractivité de la France doit être maintenue. C'est un enjeu majeur. C'est pourquoi le président de la République a décidé de faire du tourisme une priorité nationale.

L'objectif est de conforter la place de la France au premier rang des destinations touristiques dans le monde et, selon le souhait du Président de la République, de "dégager le premier solde touristique de tous les pays européens". Cet objectif nécessite une nouvelle mobilisation de notre pays.

Le tourisme est un élément fédérateur pour nos régions, nos départements, nos communes. C'est une réelle opportunité pour tous les territoires. Les touristes dépensent localement. Leur présence augmente la consommation dans les commerces et la fréquentation des établissements culturels. Et les investissements réalisés pour développer les transports et les équipements collectifs bénéficient en premier lieu à nos concitoyens.

Mobilisation nationale pour dynamiser le tourisme et renforcer l'attractivité de la France

Les Assises du Tourisme ont été lancées le 26 novembre 2013 et se sont achevées le 19 juin 2014. Tous les professionnels du secteur, publics et privés, y compris les collectivités locales, se sont mobilisés. Des groupes de travail ont été formés autour de neuf thématiques, et des réunions ont été organisées sur tous les territoires métropolitains et ultramarins.



Les 9 thématiques des groupes de travail :

- Favoriser l'émergence de nouvelles destinations ;
- Diversifier l'offre touristique ;
- Elaborer une stratégie pour le tourisme événementiel et les rencontres professionnelles ;
- Améliorer la qualité de l'accueil ;
- Faire des métiers du tourisme une filière d'excellence ;
- Favoriser les investissements pour renforcer l'attractivité de l'offre ;
- Fédérer et dynamiser les pouvoirs publics en faveur du tourisme ;
- Adapter la filière touristique aux mutations du secteur ;
- Redynamiser le tourisme des Français.

La mobilisation a pris plusieurs formes :

- Une grande consultation publique a été mise en ligne du 26 novembre 2013 au 31 janvier 2014, afin que tous ceux qui le souhaitent puissent faire part de leurs idées et propositions pour développer le tourisme en France
- Neuf groupes nationaux ont travaillé sur chaque thématique. Présidés chacun par deux pilotes, ils regroupaient une quarantaine d'acteurs publics et privés (chefs d'entreprises, professionnels, élus, syndicats, personnalités de la société civile, etc.), et ont bénéficié de l'expertise des ministères associés

- Des Assises territoriales se sont tenues dans chaque région de France. Elles ont rassemblé les collectivités locales, les organismes publics et les acteurs privés pour aborder les thématiques identifiées en fonction des enjeux de chaque territoire.

Cette Initiative de grande ampleur doit permettre de sensibiliser l'ensemble des Français sur les enjeux du tourisme et de susciter une prise de conscience collective sur sa place dans notre économie.

Tous droits réservés - Ministère des Affaires étrangères et du Développement international - 2014



CLÔTURE DES ASSISES
DU TOURISME
19 juin 2014



Le tourisme est un secteur stratégique pour l'économie française : il représente plus de deux millions d'emplois directs et indirects, pèse plus de 7% de notre richesse nationale, et rapporte plus d'une dizaine de milliards d'euros d'excédent chaque année à notre solde commercial.

C'est un secteur stratégique pour le rayonnement international de la France : avec plus de 80 millions de touristes étrangers accueillis dans notre pays, le tourisme est une vitrine de la France à l'étranger. La grande majorité de ces touristes sont Européens ; nous accueillons également près de trois millions d'Américains chaque année, 2 millions de touristes en provenance du continent africain et 1,5 millions de Chinois.

Le tourisme est donc une chance pour la France et pour tous les Français qui en bénéficient, d'abord bien sûr pour les 60% de Français qui partent chaque année en vacances et qui choisissent dans plus de 80% des cas notre pays comme lieu de villégiature.

Mais cette chance doit être entretenue et développée, car il s'agit d'un secteur de plus en plus concurrentiel. Si la beauté de notre pays est incontestée, si nous sommes première destination touristique au monde depuis les années 1980, nous ne figurons pourtant qu'en troisième position, derrière les Etats-Unis et l'Espagne pour ce qui est des recettes issues du tourisme. Le tourisme est un secteur d'avenir – il y a un milliard de touristes aujourd'hui, ils seront deux milliards dans vingt ans, avec un niveau d'exigence sans cesse croissant.

Projection du nombre de touristes en 2030

*hypothèse si la France réussit à capter 5% de la croissance mondiale

	2012	2020	2030*
Monde	1 035 millions	1 560 millions	1 800 millions
France	183 millions	109 millions *	121 millions*

Nous pouvons et devons faire mieux pour développer l'attractivité de la France : c'est un enjeu majeur. C'est pourquoi le président de la République a décidé de faire du tourisme une priorité nationale. C'est pourquoi le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, désormais en charge de la promotion du tourisme, s'est fixé comme objectif de conforter la place de la France au premier rang des destinations touristiques dans le monde et de dégager le premier solde touristique de tous les pays européens.

...

Les Assises du tourisme s'inscrivent dans cette perspective. Elles visent à définir une stratégie ambitieuse : la France doit être une destination d'avenir et le tourisme, un levier de croissance et d'emploi.

Lancées en novembre 2013 par la ministre Sylvia Pinel, les Assises du tourisme ont conduit à la constitution de neuf groupes de travail sur des thématiques structurantes :

- Favoriser l'émergence de nouvelles destinations
- Diversifier l'offre touristique
- Elaborer une stratégie pour le tourisme événementiel et les rencontres professionnelles
- Améliorer la qualité de l'accueil
- Faire des métiers du tourisme une filière d'excellence
- Favoriser l'investissement pour renforcer l'attractivité de l'offre
- Fédérer et dynamiser les pouvoirs publics en faveur du tourisme
- Adapter la filière du tourisme aux mutations du secteur
- Redynamiser le tourisme des Français

Menées dans le cadre d'une démarche participative et territoriale, ces Assises ont réuni entre novembre 2013 et avril 2014, 400 personnes – entrepreneurs, hôteliers, restaurateurs, syndicats professionnels, syndicats de salariés, représentants des administrations, des collectivités locales et associations d'élus, tous investis dans les travaux de ces groupes. Les réflexions engagées par les groupes de travail se sont appuyées sur des contributions d'internautes au niveau national et international (plus de 33 000 participants), ainsi que sur les Assises en région, organisées au sein de 27 territoires. Cette mobilisation a déjà permis l'émergence de nouveaux projets.

...

La clôture des Assises du tourisme, le 19 juin 2014, aux côtés des participants des groupes de travail, permet au gouvernement d'effectuer un bilan du travail réalisé ces derniers mois – et d'impulser une nouvelle dynamique avec une série de mesures concrètes.

Après le mot d'accueil de la Secrétaire d'Etat chargée du commerce extérieur et de la promotion du tourisme, puis une ouverture par le Ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, Arnaud Montebourg, deux tables rondes, se sont succédées. Présidées par Fleur Pellerin et Carole Delga, elles ont permis de travailler sur le sujet du tourisme comme outil au cœur de diplomatie économique, et sur les professionnels de ce secteur économique en mutation.

En clôture, le Ministre des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius a annoncé trente mesures concrètes en faveur du tourisme.

...

Une stratégie formulée autour de cinq axes, avec trente décisions, et une méthode de travail dans la durée, ont été présentées le 19 juin.

Ces **cinq axes** sont :

1. Une offre touristique de qualité et diversifiée
2. Un accueil amélioré
3. Le numérique au cœur du tourisme
4. Développer la formation
5. Des vacances largement accessibles

Les trente décisions présentées par Laurent Fabius sont les suivantes :

- 1. Constituer cinq pôles d'excellence** : gastronomie/cœnologie, montagne/sport, écotourisme/itinérance, tourisme autour des savoir-faire français (artisanat, luxe), le tourisme urbain/ nocturne. Ces pôles visent à développer et accroître la visibilité de l'offre touristique française à l'international sur certaines thématiques à fort potentiel.

- 2. Financer ces filières d'excellence par le Programme investissement avenir.** Ce Programme, mis en œuvre par le Commissariat général à l'investissement, a pour but de financer des priorités telles que l'innovation ou la compétitivité de nos entreprises. Le tourisme, qui constitue l'une de nos filières d'excellence et d'innovation, doit pouvoir en bénéficier, à hauteur de 15 millions d'euros.

- 3. Promouvoir des destinations-phares à l'international à Paris et en France.** L'objectif est de mettre en place une stratégie de destination à l'international et promouvoir l'ensemble du territoire à partir de marques fortes existantes (exemple : marque Bourgogne). La promotion à l'international de ces destinations se fera en lien avec le GIE Atout France. Au niveau local, la loi de réforme territoriale devrait consacrer le rôle pilote des Régions.

- 4. Améliorer l'accueil à l'aéroport de Roissy.** Certains progrès sont déjà notables : Aéroports de Paris a pris l'initiative de mettre en place des messages de bienvenue à l'arrivée. D'autres initiatives sont proposées (écrans d'information en 15 langues, bornes interactives et multilingues d'information sur Paris, les transports, etc.).

- 5. Améliorer l'accueil à la Gare du Nord.** La SNCF entame des travaux de rénovation de la Gare du Nord en 2014. Les travaux porteront sur différentes zones (y compris la zone Eurostar, à partir de 2015). Une modification de la circulation autour de la gare est à l'étude.

- 6. Mettre en place un train express entre Roissy et Paris.** Les travaux pour le Charles-de-Gaulle Express débuteront en 2017. Un chef de projet sera nommé et un comité de suivi mis en place dans les prochaines semaines pour assurer le respect du calendrier. Les touristes doivent pouvoir relier la capitale en vingt minutes, par un moyen de transport fiable et sûr.

- 7. Augmenter la fréquence et la visibilité des trains directs entre Roissy et Paris.** A l'heure actuelle, les seuls trains directs reliant Paris à Roissy sur le RER B circulent en heure creuse. Le Président de la Région Ile-de-France étudie l'accroissement du nombre de trains en liaison directe Paris-Roissy sur la ligne du RER B, tôt le matin notamment.

- 8. Mettre en place, en concertation avec les organisations concernées, un forfait taxi pour le trajet Paris-Roissy.** Ce forfait, qui doit être établi au 1er janvier 2015 après concertation, facilitera le recours à ce moyen de transport en le rendant plus prévisible et plus transparent.

- 9. Mettre en place une voie réservée aux bus et aux taxis sur l'autoroute A1.** Pour réduire le temps de transport Paris-Roissy, cette mesure sera effective au 1er janvier 2015.

- 10. Etendre l'initiative «visas en 48 H»,** lancée en Chine, notamment à plusieurs pays du Golfe, à l'Afrique du Sud et à l'Inde. Cette initiative sera mise en œuvre dans les douze mois. Elle permettra une augmentation du nombre de visas accordés en réduisant les délais d'obtention, sans qu'elle n'affecte la qualité des contrôles.

- 11. Supprimer l'obligation de présenter une réservation d'hôtel** lors d'une demande individuelle de visa de court séjour. Cette mesure sera d'application immédiate pour tous les pays où la loi ne l'interdit pas. Elle permettra aux hôteliers de ne pas avoir à subir les désagréments des réservations fictives pour l'obtention de visas.

M

- 12. Exempter de visas pour l'accès aux territoires ultra-marins des touristes de plusieurs nationalités, en provenance des pays voisins.** Les touristes de plusieurs pays situés dans les régions où se trouvent nos départements et collectivités d'outre-mer seront dispensés de visas, comme par exemple les touristes chinois se rendant à la Réunion.
- 13. Proposer à l'Union européenne de nouvelles exemptions de visas Schengen en faveur d'Etats à fort potentiel économique et sans risque migratoire.**
- 14. Mettre en place le Passeport Talent pour rendre la France plus accessible à certains publics cible.** Cette mesure permettra d'accorder des titres de séjour de quatre ans à des personnes hautement qualifiées, chercheurs, investisseurs, entrepreneurs. Elle fera partie de la loi immigration prévue pour l'automne 2014.
- 15. Faire mieux connaître le système PARAFE de contrôle automatisé des passeports, en particulier auprès des citoyens européens.** Ce système permet de passer plus rapidement le contrôle aux frontières à l'arrivée dans notre pays. Un effort de promotion sera effectué, notamment par Aéroports de Paris.
- 16. Mieux orienter les touristes à leur arrivée :** une signalétique commune sera identifiée et développée avant fin 2014 par le STIF et les responsables concernés dans les gares, aéroports et stations de métro afin de mieux renseigner les touristes. Elle portera notamment sur quelques pictogrammes communs à tous ces lieux (« taxis », « trains », « interdiction de fumer », etc.).
- 17. Renforcer la sécurité.** Conformément au Plan sécurité élaboré par le ministre de l'Intérieur, les dispositifs de sécurité seront renforcés dès 2014 sur les principaux sites touristiques, avec une augmentation de 20% de l'effectif policier. Des brigades de sécurité spécialisées sont déjà déployées pour la Gare du Nord. Elles le seront très prochainement sur les Champs-Élysées.
- 18. Encourager le commerce des touristes le dimanche.** Le gouvernement souhaite que soient rapidement élargies, sans préjudice des compétences de la Ville de Paris et en concertation avec les partenaires concernés, les dérogations accordées à des zones touristiques de grande affluence, notamment les grands magasins du boulevard Haussmann.
- 19. Encourager le commerce des touristes dans les gares.** Le gouvernement promouvra une même évolution pour les commerces des principales gares de France. Les commerces des aéroports sont déjà autorisés à ouvrir le dimanche.
- 20. Mettre en place un plan de déploiement du wifi gratuit dans les lieux très touristiques et inciter les hôtels à se doter du wifi.** ADP a initié cette démarche pour ses aéroports parisiens. Le Gouvernement incitera les autres acteurs du secteur à faire de même.
- 21. Développer les services Internet adressés aux touristes :**
- Développer les données accessibles en mobilité, en collaboration avec les grands acteurs du secteur. Les services innovants en matière de géolocalisation faciliteront l'orientation des touristes et leur mobilité à travers la France. Ils les inciteront à demeurer plus longtemps dans notre pays ;
 - Améliorer l'information disponible et le contenu de nos sites web. Des volets spécifiques au tourisme seront créés sur les sites web du Quai d'Orsay, des ambassades, des consulats, des Alliances Françaises si elles l'acceptent.
- 22. Lancer un concours autour de 5/10 applications, qui devront être disponibles gratuitement pour les touristes d'ici le 1er janvier 2015.** Celles-ci pourraient, par exemple, offrir de la traduction automatique, des services d'urgence, des informations sur les équipements et prestations disponibles pour les enfants dans un lieu donné, etc.

23. Accompagner les acteurs du tourisme dans la transition numérique, en réduisant leur dépendance à l'égard des grandes plateformes de distribution en ligne. Les acteurs seront incités à se fédérer et à mettre en place des politiques de fidélisation, de formation, de mise en commun de leur stratégie numérique.

24. Saisir l'Autorité de la concurrence pour un avis attendu avant fin 2014 au sujet du cadre contractuel entre agences de réservation en ligne et hôteliers. Certaines pratiques doivent être mieux encadrées. Les hôteliers, notamment, doivent être en mesure de contrôler les prix qu'ils souhaitent proposer, le cas échéant sous forme de contrat de mandat.

25. Décliner les dispositions de l'Accord national interprofessionnel dans le secteur touristique. A chaque fois que nécessaire, les conditions de travail seront améliorées dans le secteur touristique, pour en accroître l'attractivité. L'ANI prévoit des dispositions en la matière qui doivent être mises en œuvre par les branches professionnelles.

26. Mettre en place à la rentrée 2015 un baccalauréat technologique hôtellerie-restauration qui permettra des poursuites d'études dans tous les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. La pratique des langues étrangères sera par ailleurs davantage valorisée dans les classements hôteliers.

27. Développer des vacances accessibles pour tous :

- L'Agence Nationale des chèques vacances mettra en place un portail destiné aux ménages modestes afin de les accompagner dans la préparation de leur projet (lieu, contenu, forme, durée, budget). Il leur sera proposé une sélection d'offres abordables à tarifs préférentiels élaborée par les opérateurs partenaires, commerciaux ou associatifs.
- Un fonds « tourisme social investissement », doté de 75M€ et capable d'intervenir en fonds propres, est mis en place. Il permettra la rénovation du patrimoine du tourisme social, en liaison avec la Caisse des dépôts, l'Ircantec et l'Agence Nationale des chèques vacances.

28. Simplifier les normes applicables aux professionnels du tourisme. Une ordonnance de simplification des normes comportant un volet tourisme sera prise à l'automne 2014. Elle portera sur :

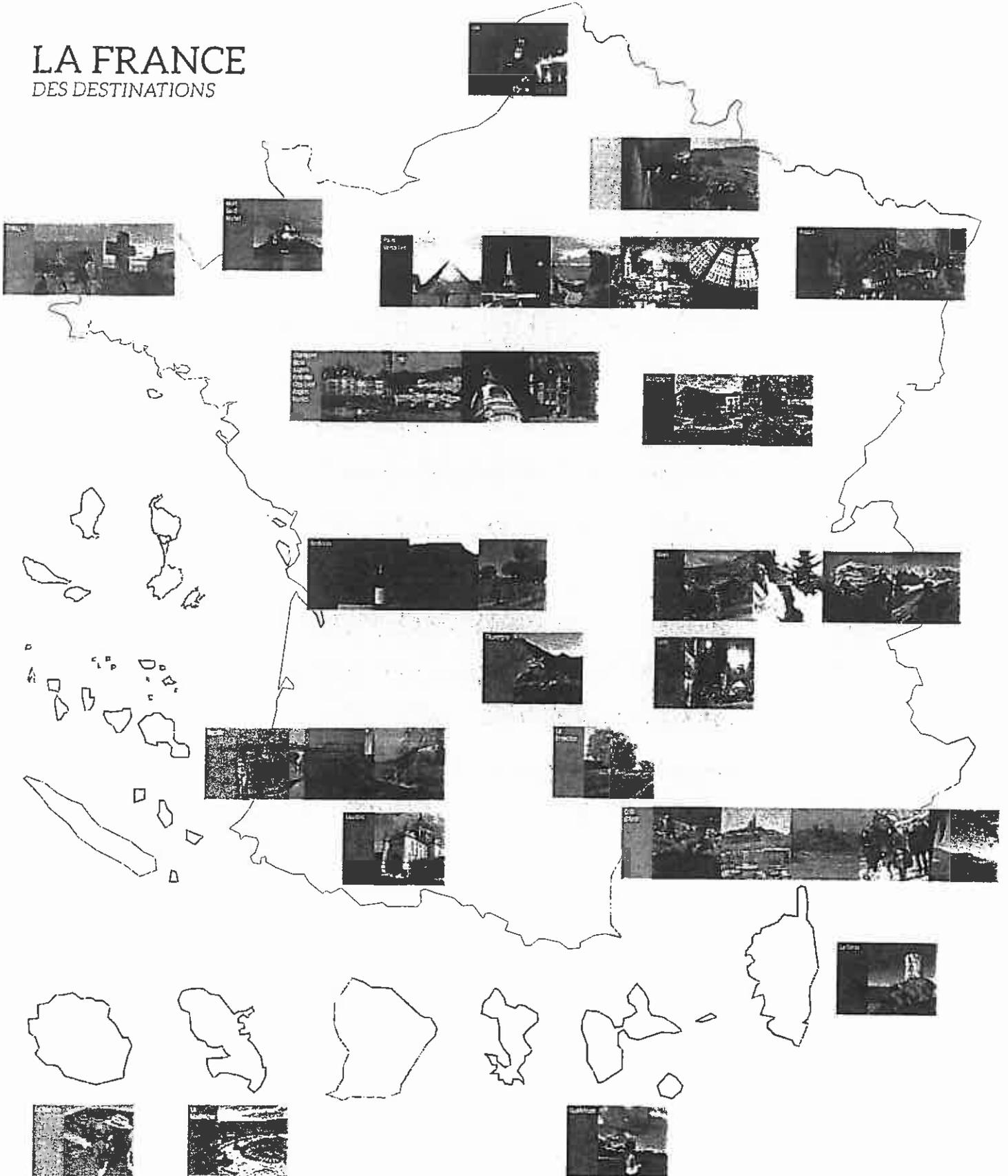
- la numérisation/dématérialisation de certaines procédures comme la déclaration d'ouverture des piscines, l'inscription au registre du transport de personnes pour les navettes aéroports, etc ;
- la réglementation sur l'affichage des prix dans les hôtels ;
- la simplification des règles d'urbanisme, etc.

29. Etendre les années croisées au tourisme. Ces échanges culturels entre la France et un pays partenaire sont pratiqués avec succès. Ils seront désormais accompagnés d'un « volet tourisme ».

30. Inscrire la priorité du tourisme dans la durée : sera mis en place un Conseil de la promotion du tourisme. Il sera chargé de définir, en concertation avec les acteurs concernés, un Plan tourisme pour 2020. Une conférence annuelle du tourisme sera organisée. La prochaine aura lieu au second semestre 2015.

Ces décisions doivent être accompagnées partout d'un effort collectif constant pour améliorer l'accueil que nous réservons aux touristes et populariser cette notion. C'est une démarche positive, pour le secteur comme pour l'image de notre pays. Dans cette optique, France Télévisions a été chargé de lancer un challenge de l'accueil dans le cadre de l'émission « Midi en France ». Ce projet débutera en septembre.

LA FRANCE DES DESTINATIONS



PILOTES DES ASSISES DU TOURISME

Louis Villaret, président du réseau des grands sites de France

Xavier Dectot, directeur du musée du Louvre Lens

Jean Blaise, directeur général du voyage à Nantes

Dominique Cocquet, directeur général de Villages Nature

Bernard Lapasset, président de l'International de Rugby Board

Thierry Hesse, président de l'Union française des métiers de l'événement

Barbara Dalibard, directrice générale de SNCF Voyages

Franck Goldnadel, directeur général de l'aéroport Charles de Gaulle

Evelyne Chabrot, directeur des ressources humaines du Groupe Accor

Antoine Cachin, président de l'Institut français du tourisme

Mark Stead, Directeur financier du groupe EuroDisney

Fanny Letier, Directrice de Bpifrance Investissement Régions

Joël Giraud, député des Hautes-Alpes

Patricia Tartour, présidente de la maison de la Chine à Paris

Luc Carvounas, sénateur du Val de Marne et maire d'Alfortville

Jean-François Rial, président directeur général de voyageurs du monde

Claudie Buisson, chargée d'une mission « Accès aux vacances pour tous »

Serge Trigano, président directeur général du Mama Shelter

DISCOURS DE M^R LAURENT FABIUS

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les acteurs et partenaires du tourisme,

- La France est un des plus beaux pays du monde ;
- C'est un atout essentiel ;
- Mais cela ne suffit pas.

Ces trois affirmations conjointes expliquent notre commune conviction que le tourisme, la filière du tourisme, cette « grande cause nationale » pour reprendre l'expression forte du Président de la République, constitue pour notre pays une ressource exceptionnelle. Cela explique la démarche des Assises du Tourisme engagée il y a plusieurs mois par la ministre Sylvia Pinel et menée à bien grâce à votre concours dans 9 ateliers. Assises que je conclus aujourd'hui avec l'annonce de plusieurs orientations et premières décisions.

...

Mesdames et Messieurs, alors que tout ou presque donne lieu dans ce monde complexe, instable, nouveau, à contestation, la beauté et l'attraction qu'exerce la France, elles, sont incontestées : une nature diverse et magnifique, des côtes somptueuses en métropole et outre-mer, un massif montagneux unique, des villes parmi les plus belles, 38 sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, une gastronomie classée au patrimoine immatériel de l'humanité, 8000 musées, 45000 monuments historiques classés ou inscrits, des événements festifs de portée mondiale et un art de vivre recherché : pour toutes ces raisons et bien d'autres, nous sommes, la France, depuis les années 1980, en tête des destinations touristiques. Encore faut-il préciser ce que signifie ce classement : il vise le nombre des touristes et malheureusement pas les recettes qu'ils procurent. De plus, l'attrait s'exerce surtout envers Paris ainsi que 2 ou 3 régions ; moins envers l'ensemble de notre pays, alors que tout notre territoire pourrait et devrait être concerné. J'y reviendrai.

Oui, l'attrait touristique de la France constitue un atout majeur en une époque où le nombre des touristes va s'accroître massivement. En 1950, 25 millions voyageaient à travers la planète. Aujourd'hui, un milliard. En 2030, deux milliards. Ce boom spectaculaire est lié à la fois à l'augmentation de la population, à l'émergence et à l'ouverture de nouveaux pays, à l'amélioration du pouvoir d'achat et de voyager de centaines de millions de personnes. Ces touristes vont générer pour les nations, les activités et les sites qui les accueilleront des dizaines de millions d'emplois, en général non-délocalisables, et des centaines de milliards de devises.

S'agissant de la France, nous avons accueilli en 2012 – nous attendons les chiffres pour 2013, ce qui prouve que notre outil statistique doit être encore amélioré, mais on me dit qu'ils sont globalement encore meilleurs – 83 millions de touristes étrangers, parmi lesquels une grande majorité, 69 millions, originaires de l'Union européenne, et 14 millions provenant de l'extérieur de l'UE, dont 3 millions d'Américains, et près d'1,5 millions de Chinois, origine en forte progression, tout comme les Brésiliens. Les autres principaux pays-sources sont l'Australie et le Canada, et environ 2 millions de touristes en provenance d'Afrique. Notre prochain objectif doit être 100 millions de touristes étrangers en France. S'agissant de nos compatriotes, environ 60% d'entre eux partent en vacances chaque année et la France est leur destination de choix dans plus de 80% des cas. Je résume : par le nombre de touristes étrangers, nous nous situons au 1er rang, mais seulement au 3ème pour les recettes, devancés par les Etats-Unis et l'Espagne. En termes d'emplois, les derniers chiffres disponibles indiquent que le tourisme est la première industrie au monde, représentant environ 12% du PIB mondial et plus de deux cents millions d'emplois. En France, ce secteur génère deux millions d'emplois directs et indirects et pèse plus de 7% de notre PIB. La restauration et l'hôtellerie comptent à elles seules pour 75% de ces emplois, avec un excédent de balance des paiements de 12 milliards d'euros, c'est-à-dire – c'est le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur qui le souligne – est un des plus élevés de nos excédents.

Ces chiffres, ces résultats, nous pouvons dans l'ensemble en être fiers. Ils ont été obtenus grâce à l'action de tous ceux qui sont ici présents et de tous ceux que vous représentez. Au nom des pouvoirs publics, je veux commencer mon propos par vous remercier et vous féliciter pour la contribution que vous apportez à l'activité de notre pays.

•••

Et pourtant, ces résultats, vous l'avez souligné tout au long des Assises, ne sont pas suffisants. Nous avons besoin, tous ensemble, secteurs privé et public réunis, tout le long de la « filière tourisme » car c'est ainsi qu'il faut agir, d'amplifier nos actions, parfois de les corriger et d'anticiper les évolutions à venir. D'une part, l'accroissement rapide de la demande nous impose d'agir – et d'agir vite – si nous voulons en capter une part significative. D'autre part, la nature et les souhaits de la clientèle évoluent : passage du tourisme de groupe au tourisme individuel, rajeunissement, exigences qualitatives accrues, place croissante du numérique dans l'ensemble de la filière, etc. Enfin, la naissance d'autres pratiques, la concurrence d'autres destinations, qui s'attachent avec raison à la qualité du service et serrent au maximum leurs prix, est et sera de plus en plus rude, alors que de multiples sites à travers le monde deviennent accessibles et attrayants. Ces données – et bien d'autres – nous commandent d'agir avec lucidité et rapidité si nous voulons que la France saisisse pleinement la chance touristique qu'elle possède. C'est le sens de ces Assises. C'est aussi le sens de l'évolution récente de notre organisation ministérielle, avec le rattachement au Quai d'Orsay du commerce extérieur et de la promotion du tourisme. Mes collègues Arnaud Montebourg, Fleur Pellerin et Carole Delga se sont exprimés. Intervenant en conclusion de nos travaux et après en avoir discuté avec le Premier ministre, je pense que nous pouvons nous fixer un objectif à la fois simple et mobilisateur : le tourisme français doit avoir pour ambition d'être le premier au monde.

•••

Mesdames et Messieurs, le travail réalisé au cours des derniers mois dans les ateliers des Assises a été utile. Il a permis d'échanger analyses et propositions, de creuser certaines pistes, d'en abandonner d'autres, d'en imaginer de nouvelles. Il convient maintenant de résumer une vision d'ensemble, et de prendre – j'y viens – de premières décisions afin de marier l'ambition à long terme et le concret.

1/ Ce qui ressort d'abord de tous ces travaux – commençons par l'évidence – c'est la nécessité de proposer aux touristes français et étrangers une offre de **qualité et diversifiée**.

Nous ne devons négliger aucune clientèle, à la fois le haut de gamme, le tourisme de mémoire, le tourisme gastronomique et œnologique, le tourisme de plein air, le tourisme culturel, le tourisme religieux, le tourisme des grands événements et du shopping, bref l'ensemble de la gamme. Dans ce cadre, il apparaît que **5 pôles d'excellence** doivent être constitués, visant à accroître la visibilité et la lisibilité de notre offre et à nous mobiliser autour de priorités partagées. Ces pôles sont: la gastronomie et l'œnotourisme, le sport et la montagne, l'écotourisme, les savoir-faire (comme l'artisanat et le luxe) et le tourisme urbain (y compris celui de la nuit). Il est prévu que le **Programme investissement avenir puisse financer ces pôles à hauteur – dans un premier temps – de 15 M€**. Cette première décision entrera en vigueur avant la fin de cette année.

En même temps, nous devons diversifier les destinations. Dans cet esprit la **signature de «contrats de destination»** sera poursuivie entre l'Etat, les collectivités locales et les partenaires. Des destinations phares sur l'ensemble de notre territoire, des «marques», seront encouragées au niveau national et international, singulièrement par Atout France qui favorisera la coordination nécessaire. Les «grands événements», qui sont indispensables et susceptibles de drainer des millions de visiteurs dans notre pays, seront mieux planifiés et coordonnés, mis en valeur, dans leur dimension touristique. Au niveau local, le gouvernement a décidé à travers la réforme territoriale, de clarifier le partage des compétences. Le millefeuille administratif nous empêche de rassembler nos forces, notamment financières, il nuit à notre compétitivité. C'est pourquoi c'est la Région qui jouera le rôle pilote, le rôle de chef de file, dans ce domaine.

2/ / L'accueil des touristes, qu'ils soient français ou étrangers, est un autre aspect essentiel. Il en va avec les pays comme avec les individus: c'est le premier contact qui est souvent déterminant. L'attractivité se joue d'abord dans les aéroports, dans les gares, dans les restaurants et dans les hôtels. Nous devons améliorer «la chaîne de l'accueil», notamment à Paris, puisque notre capitale est une destination-phare, par où commencent beaucoup des déplacements en France ou vers la France.

Pour cela, **l'aéroport de Paris-Charles-De-Gaulle**, qui accueille chaque année 62 millions de passagers sur les 90 millions transitant par Aéroports de Paris, améliorera son accueil. Le président d'ADP – que vous avez entendu – a pris ses résolutions. Des messages de bienvenue commencent à être disséminés dans les zones d'arrivée. Des affiches concernant les lieux symboliques de la France sont en train d'être déployées à destination des touristes au sein de l'aéroport. Une expérimentation est en cours pour installer des bornes interactives multilingues à la sortie des avions. Des écrans d'information seront installés au-dessus des tapis de livraison bagages. L'objectif est que les touristes qui arrivent se sentent immédiatement et concrètement accompagnés: qu'ils ressentent dès l'arrivée qu'ils ne sont pas des intrus mais les très bienvenus.

Dans le même esprit, **la Gare du Nord**, par laquelle arrivent de nombreux touristes et qui a déjà connu certaines améliorations, fera l'objet d'un programme spécial de rénovation, commençant en 2014. Les travaux dureront jusqu'en 2017. Ils concerneront bien sûr aussi le hall Eurostar. Une réorganisation de la circulation autour de la gare du Nord est à l'étude par la Ville de Paris. La Gare du Nord est la première gare d'Europe, elle doit pouvoir soutenir la comparaison avec Saint-Pancras à Londres.

Cette question des transports fait partie intégrante de la chaîne de l'accueil. On évoque depuis longtemps la nécessité de relier plus facilement l'aéroport de Roissy à la capitale. Les pouvoirs publics ont décidé que **le plan de financement du Charles de Gaulle Express sera bouclé au plus tard en 2015**, pour un début effectif de travaux en 2017. Un chef de projet sera nommé dès les prochaines semaines et un comité de suivi mis en place, afin de veiller au respect du calendrier. Il est essentiel que les touristes puissent bénéficier d'un moyen de transport sécurisé et prévisible, leur permettant de rejoindre la capitale en vingt minutes.

Dans le même esprit, j'ai demandé au Président de la Région Ile-de-France que la fréquence des trains directs entre Roissy et la Gare du Nord puisse être accrue sur la ligne du RER B, tôt le matin en particulier. Il y est favorable.

Transports toujours : l'utilisation des taxis vers ou depuis l'aéroport sera facilitée : au 1er janvier 2015, les taxis et bus bénéficieront d'une voie réservée sur l'autoroute A1 qui relie Roissy et Paris. A cette même date, en concertation avec les organisations concernées, un forfait taxi devra fonctionner pour le trajet aéroport/centre-ville.

La facilitation des visas fait aussi partie de la filière de l'accueil. La délivrance des visas de court séjour en 48 heures maximum depuis fin janvier 2014 est une réussite spectaculaire en Chine avec des progressions du nombre de visas délivrés de 30% à 250%. Elle requiert évidemment des moyens spécifiques. Elle sera étendue dans les douze mois à plusieurs pays du Golfe, à l'Afrique du Sud et à l'Inde sans que cela n'affecte, bien sûr, la qualité des contrôles. Nous avons pris aussi la décision que, lors d'une demande de visa individuelle de court séjour, l'exigence de présenter une réservation d'hôtel, source de désagréments pour tous, soit supprimée : cette mesure est applicable dès à présent partout où la législation ne nous l'interdit pas. De même, les touristes de plusieurs pays situés dans les régions où se trouvent nos départements et collectivités d'outre-mer seront désormais dispensés de visas pour s'y rendre en visite, par exemple pour ceux qui se rendent à la Réunion ou en Polynésie, dans le cadre de voyages organisés. Pour certains publics cible, comme les créateurs d'entreprise, le Passeport Talent (avec un titre de séjour valable 4 ans) rendra la France plus attractive et accessible : cette mesure sera soumise au Parlement cet automne dans le cadre de la loi immigration. La France proposera à l'Union Européenne de nouvelles exemptions de visas Schengen pour des Etats à fort potentiel économique et sans risque migratoire. Enfin, toujours en 2014, une campagne d'information sera lancée sur le système Parafe de contrôle automatisé et instantané des passeports, en particulier auprès des touristes européens. Air France a déjà commencé, en informant sa clientèle dans les avions. L'effort sera complété par celui d'Aéroports de Paris.

Sécurité et Signalétique. Une signalétique simple et commune aux gares, aéroports et stations de métro est nécessaire : il est prévu qu'elle soit identifiée et développée avant la fin 2014 par le STIF et par les responsables des différents sites. Dès 2014, les dispositifs de sécurité seront renforcés dans les lieux touristiques. Le plan sécurité touristes élaboré par mon collègue, le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve prévoit une augmentation de 20% de l'effectif policier sur les principaux sites touristiques parisiens. Une brigade spécialisée de terrain a été créée pour renforcer la sécurité de la Gare du Nord et de ses abords ; une brigade spécialisée de terrain le sera aussi pour les Champs-Élysées. Les touristes seront mieux informés sur leur sécurité. En outre, j'ai demandé aux opérateurs téléphoniques d'étudier la possibilité de mettre en place un système d'information pour que notamment les touristes chinois reçoivent dès leur arrivée en France sur leur téléphone portable des informations en leur langue, leur permettant d'avoir un interlocuteur en cas de problème de sécurité. Alternativement, nous étudions la possibilité de leur envoyer un e-mail avant leur départ, avec les informations nécessaires. La logique est simple : un touriste mécontent, c'est un touriste qui ne reviendra pas.

Commerce. J'ai demandé à chaque ambassadeur un rapport sur le tourisme. Outre la propreté, revient souvent, mais ce sentiment est largement partagé, la critique de l'insuffisante flexibilité des horaires d'ouverture de nos commerces. Le touriste qui trouve porte close le dimanche ou à 19 heures n'attend pas le jeudi suivant. Il achète ou consomme ailleurs ou autrement. Et le développement du e-commerce exerce une pression supplémentaire. Sans préjudice des dispositions qui seront prises par voie législative à partir du rapport Bailly sur l'ouverture des commerces le dimanche et des compétences municipales concernant cette question, le gouvernement souhaite qu'à Paris, après concertation avec les partenaires concernés, certaines zones comme le boulevard Haussmann puissent être classées «zone touristique d'affluence exceptionnelle» afin d'y permettre l'ouverture de commerces le dimanche. La même souplesse est souhaitable dans les principales gares.

3/ Mesdames et messieurs, troisième domaine d'attention, le **numérique**, est et sera de plus en plus au cœur des activités touristiques. 80% des touristes consultent Internet avant de partir en voyage. La France, qui compte d'excellentes start-up et d'excellents professionnels dans ce secteur-clé, doit se situer en pointe dans le domaine du e-tourisme. Elle doit agir pour que l'outil numérique ne soit, si possible, pas un moyen de confiscation ou de rente, mais qu'il serve réellement à la fois les touristes et les professionnels. D'une façon générale, l'architecture de beaucoup de nos sites doit être améliorée. Son Président nous a annoncé qu'ADP offrira bientôt du wifi gratuit, notamment à Roissy. Le wifi devra être développé dans les établissements où il n'est pas encore disponible. Cette faculté devrait donner droit à une bonification au titre du classement hôtelier. L'orientation des touristes et leur mobilité à travers toute la France sera encouragée par le développement de **services innovants en matière de géolocalisation**: il est nécessaire que les grands acteurs du secteur s'engagent à ce sujet. Dans le même esprit, nous allons lancer un concours autour d'applications innovantes pour les smartphones, disponibles au 1^{er} janvier 2015 et qui accompagneront les touristes au long de leur séjour: je pense notamment à des applications de traduction automatique ou de service d'urgence.

Enfin, une action d'ensemble sera menée afin de réduire la dépendance des acteurs à l'égard des grandes plateformes multinationales de distribution numérique. Avant la fin 2014, nous saisisons avec le **Ministre de l'Economie l'Autorité de la concurrence**, afin qu'elle rende un avis sur les moyens disponibles pour encadrer les pratiques et les relations entre les professionnels du secteur – je pense en particulier aux hôteliers bien sûr – et les plateformes de réservation en ligne. **Des programmes de fidélisation des clients** seront encouragés afin de favoriser une alternative à la dépendance numérique envers les très grandes plateformes.

4/ Pour améliorer la qualité de l'accueil et du service, la **formation des professionnels** – quatrième domaine – doit être renforcée, pour être généralisée au-delà des institutions d'excellence dont je salue l'initiative. L'attractivité des métiers du tourisme a besoin d'être davantage encouragée. C'est la raison pour laquelle le tourisme a été identifié, conformément à la proposition du **Ministre du Travail**, comme un des trois secteurs stratégiques pour la mise en place de 100 000 formations prioritaires pour l'emploi prévues en 2014, grâce à l'appui de l'État, de Pôle emploi, des organismes paritaires et des Régions. Dans cette même logique, les conditions de travail doivent être améliorées partout où c'est nécessaire. Pour cela, les branches professionnelles doivent mettre en œuvre dans le secteur touristique les dispositions prévues par l'accord national interprofessionnel (ANI). Compte tenu des caractéristiques du secteur tourisme où 25% des emplois sont saisonniers, il sera indispensable à la fois de simplifier et d'adapter l'offre de formation, de favoriser l'alternance et de développer la formation permanente aussi pour les saisonniers. Les échanges à l'étranger – stages et alternance – seront également encouragés.

Parmi les insuffisances qu'on nous reproche, le manque de maîtrise des langues étrangères revient régulièrement. La pratique des langues étrangères sera encouragée notamment par une bonification du classement hôtelier pour les établissements dont le personnel sera formé. Un **bac technologique Hôtellerie-Restauration** sera créé pour la rentrée 2015, avec des compétences renforcées pour le «savoir-être» et la pratique des langues étrangères.

Plus généralement, une enveloppe financière consacrée à la promotion et à la communication autour des métiers du tourisme sera identifiée au sein du **Fonds de Modernisation Restauration et Hôtellerie** mis en place en 2011. Il existe un reste à liquider au sein de ce Fonds, constitué de contributions des professionnels du secteur: une partie pourra être utilisée pour mener des actions de communication et valoriser les métiers du tourisme. Je sais que cela correspond à une demande des professionnels.

5/ Mesdames et messieurs, tourisme, ce ne sont pas seulement des millionnaires étrangers séjournant dans des palaces, même si leur clientèle est la très bienvenue : une action ambitieuse doit être également menée pour rendre les vacances accessibles à un large public, aux ressources souvent modestes.

A cette fin, plusieurs dispositions seront prises. J'en citerai trois. Un fonds de 75 millions d'euros est dès maintenant utilisable, avec notamment la Caisse des dépôts et l'Association nationale des chèques-vacances, pour rénover le patrimoine touristique accessible aux ménages à revenus modestes. Plus largement, à propos du financement des activités du tourisme, puisque des investissements sont indispensables, la BPI a décidé de développer au niveau national une offre tourisme spécialisée, avec une équipe identifiée à laquelle les professionnels pourront s'adresser et des outils de financement adaptés. Enfin, un portail Internet sera mis en place au deuxième semestre 2014 par l'Agence nationale des chèques vacances, qui aidera les ménages modestes à préparer leur premier départ en vacances. Leur sera proposée une sélection d'offres abordables, à des tarifs préférentiels.

•••

Mesdames et Messieurs, cet ensemble d'orientations et de premières décisions seront traduites rapidement dans les faits. Certaines sont applicables à partir d'aujourd'hui même. D'autres, qui dépendent également de l'exécutif, avant la fin 2014. D'autres enfin sont de nature législative. Dans ce dernier cas, et afin d'aller vite, une ordonnance de simplification, comportant un volet tourisme, sera bouclée dans les semaines qui viennent et publiée avant la fin 2014. C'est une demande forte des professionnels. Elle simplifiera les normes dans des domaines clés pour le tourisme, comme la construction/urbanisme, la sécurité, l'accessibilité, et l'environnement.

La nouvelle organisation ministérielle récemment intervenue doit renforcer la reconnaissance et la place du tourisme, notamment faciliter les rapprochements entre opérateurs et services concernés. Une rubrique « tourisme en France » sera créée avant la fin 2014 sur le site internet du Quai d'Orsay – site qui est le plus consulté de France – mais aussi sur le site de chaque ambassade, de chaque consulat, de l'Institut Français et, si elles le veulent bien, du millier d'Alliances Françaises dans le monde. Les « années croisées » entre deux pays que nous pratiquons avec succès depuis pas mal d'années sur le plan culturel seront désormais systématiquement accompagnés d'un important volet « tourisme ». Les synergies seront développées entre Atout France, la nouvelle Agence regroupant Ubifrance et l'AFII, nos ambassades et tous les services qui en relèvent.

Enfin, Mesdames et Messieurs, pour que ces Assises ne restent pas une circonstance isolée, sans suivi ni évaluation, j'installerai dès juillet à mes côtés avec les responsables compétents un Conseil de la Promotion du Tourisme chargé de définir, en concertation avec tous les partenaires publics et privés, un Plan Tourisme pour 2020 : un plan 20/20 pour 2020. J'ai demandé à Philippe FAURE, ambassadeur de France, ancien Secrétaire général du Quai d'Orsay et fin connaisseur du tourisme, d'en assurer l'animation à mes côtés. Je lui demande de me remettre un premier rapport d'ici la fin 2014. Enfin, nous organiserons chaque année avec vous tous une Conférence du Tourisme permettant de faire le point. La première Conférence annuelle aura lieu au second semestre 2015.

•••

Mesdames et Messieurs, chers amis, le Président de la République, le Premier ministre, mes collègues ministres et moi-même, nous voulons avec vous agir pour donner au tourisme dans notre pays la place centrale qui lui revient. Cela demande des décisions : j'en ai cité une trentaine, certaines attendues depuis longtemps, d'autres plus nouvelles. Cela demande aussi un état d'esprit, des professionnels bien sûr, mais aussi de l'ensemble des Français : nous devons convaincre de la place centrale du tourisme dans notre économie et notre société. Nous devons conforter cette place en soulignant l'intérêt des métiers de la

filière, métier qu'on n'exerce pas sans passion. Nous devons expliquer que les «services» ne sont nullement, quelle que soit leur étymologie, une «servilité», voire une «servitude», mais au contraire une «serviabilité», un enrichissement. Nous devons valoriser l'ouverture aux autres, l'accueil, l'hospitalité, car c'est ainsi que nous serons dignes du rang auquel nous aspirons.

Les médias, je l'espère, nous y aideront. J'ai demandé au Président de France-Télévisions ainsi qu'aux chaînes de l'audiovisuel extérieur français, de bien vouloir réfléchir à des émissions soulignant et récompensant le meilleur accueil, les meilleurs accueillants de France. Le Président de France Télévisions vient de m'informer officiellement – et je l'en remercie vivement – qu'il va lancer un «Challenge de l'accueil» dans le cadre de l'émission «Midi en France», qui a l'avantage d'être programmée tout au long de l'année et de concerner l'ensemble des régions françaises. Ce projet débutera en septembre. Nous pourrons ainsi, m'écrit-il, en particulier en nouant des partenariats avec la presse régionale, populariser la notion d'accueil, si importante pour le développement de notre pays.

C'est par cette démarche d'ensemble que nous atteindrons nos objectifs. Cette démarche ne sera pas seulement positive pour le tourisme mais pour l'image générale de notre pays. A ceux qui ont pu s'étonner que la promotion de ce secteur soit désormais rattachée au Quai d'Orsay, j'indique que ce n'est pas seulement par un goût personnel pour les activités qui sont les vôtres, mais par une certaine idée du rayonnement de la France. Le tourisme est en effet l'un de nos meilleurs ambassadeurs. Le touriste ne devrait-il pas être notre premier ambassadeur ? Et quel est le point commun aux professionnels de ce secteur du tourisme, si diversifié, qu'on soit grand chef étoilé, responsable d'un hôtel de plein air, agent de voyage ou guide de tourisme ? Le point commun, c'est d'être tous des ambassadeurs de France, auprès à la fois des touristes étrangers et des Français. C'est pourquoi il était naturel que je m'y investisse pleinement.

On dit souvent que là où il y a une volonté, il y a un chemin. Les Assises ont montré que la volonté existe, les atouts et le chemin aussi. Alors en avant avec vous tous pour une France premier pays touristique au monde !

DISCOURS DE M^{ME} FLEUR PELLERIN

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Mesdames et messieurs les ministres,
Mesdames et messieurs,

Je vous remercie de votre participation aujourd'hui et pour nombre d'entre vous pour votre mobilisation importante dans le cadre des travaux des Assises du tourisme.

La France est la première destination mondiale avec 83 millions de visiteurs étrangers reçus en 2012.

Nous pouvons être fiers de cette position de leader. Quand les choses vont bien, il faut le dire aussi !

Et en même temps, nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers. Les chiffres et les classements le rappellent régulièrement : notre pays a parfois du mal à transformer cette fréquentation touristique en monnaie sonnante et trébuchante et donc en emplois. Et même si notre beau pays bénéficie d'un attrait exceptionnel, gardons à l'esprit que les touristes ont, plus que jamais, le choix de leur destination. De nombreux pays à travers le monde l'ont bien compris et nous ne devons pas demeurer en reste.

C'est bien la mission que le président de la République a confié au Gouvernement, en faisant du tourisme une priorité nationale.

C'est bien cette ambition qui était l'objectif premier des Assises du tourisme.

C'est ce qui nous rassemble aujourd'hui !

Le tourisme n'est pas un sujet « amusant » ou « secondaire ». Trop de français l'ignorent, mais le c'est un secteur pourvoyeur d'emplois, essentiellement non délocalisables !

Le tourisme contribue positivement à hauteur de 12 Md€ à la balance des paiements. Il faut le dire, le tourisme, c'est le même enjeu que l'export, et c'est tout le sens d'avoir rassemblé commerce extérieur et promotion du tourisme dans le même portefeuille ministériel. Et le tourisme n'est pas n'importe quel secteur, car 12 milliards d'euros, c'est certes moins que la balance commerciale de l'aéronautique, mais c'est plus que l'agroalimentaire, que les vins et spiritueux, que la pharmacie, que les cosmétiques, et j'en passe.

C'est aussi un secteur à fort potentiel de croissance, car les opportunités sont énormes, avec plus d'un milliard de touristes supplémentaires d'ici à 2030 à travers le monde, selon les perspectives de l'organisation mondiale du tourisme.

Bref, miser sur le tourisme, c'est un pari gagnant ! L'Espagne, l'Italie, les Etats-Unis l'ont bien compris.

Alors n'attendons pas d'avoir perdu de notre superbe pour agir. Le futur c'est demain ! et il faut le préparer.

C'est un impératif économique ! C'est un devoir pour le Gouvernement.

Le rattachement du tourisme au ministère des Affaires étrangères et du Développement international témoigne de cette impulsion nouvelle, à travers l'appui précieux qu'apporteront nos réseaux à l'étranger pour faire rayonner à travers le monde la « destination France ».

Laurent Fabius présentera toute à l'heure les mesures concrètes décidées par le Gouvernement à l'occasion de la clôture de ces Assises.

Ces mesures, elles ne se sortent pas du chapeau. Vous le savez, j'ai eu le privilège d'inaugurer au sein du Gouvernement, dans mon portefeuille précédent, une méthode nouvelle, celle de la co-construction. C'était à l'occasion des Assises de l'entrepreneuriat. Je suis heureuse d'avoir fait des émules et c'est l'occasion pour moi de saluer le travail et la méthode engagés par Sylvia Pinel avec ces Assises du tourisme. A travers neuf groupes de travail, mobilisant des centaines d'acteurs publics et privés, à travers les Assises en Région, qui nous ont permis de prendre le pouls du terrain de manière très précise, avec la consultation en ligne qui a permis d'associer les citoyens, c'est une fantastique mobilisation à laquelle nous avons assistée. Et le résultat de ces travaux est non seulement très riche dans son contenu ; il possède aussi une dimension extrêmement précieuse à mes yeux : c'est la légitimité par la participation des acteurs de la base, qui est aussi la promesse d'une véritable appropriation par tous ceux qui ont participé à ces Assises et qui font le tourisme au quotidien. Cette méthode de la co-construction, c'est une marque de fabrique dont nous pouvons tous nous honorer.

Un grand merci à tous pour votre mobilisation ! Vous pouvez être fiers du travail accompli ! Je vous dis bravo ! Continuez à faire battre le cœur du tourisme en France !

Quelques mots avant de laisser la parole à Arnaud Montebourg, pour vous indiquer la direction que nous voulons maintenant tracer avec vous, ensemble, autour de cinq priorités partagées qui ressortent nettement des Assises :

Premièrement, nous devons rendre la France plus attractive. Qu'on le veuille ou non, sur le marché mondial du tourisme, il faut « vendre » la « destination France », en adaptant notre offre touristique aux nouvelles clientèles et aux nouvelles attentes, et en renouvelant l'image touristique de la France.

Deuxièmement, nous voulons travailler sur chacun des maillons du parcours des touristes. Nous devons faire sauter les irritants, lisser les inconforts qui peuvent ternir l'expérience du voyageur, depuis la préparation de son voyage, jusqu'à son retour au domicile en passant par son expérience en France.

Troisièmement, nous devons retrouver le sens de l'hospitalité. Tout le monde le reconnaît : nous pouvons faire mieux sur l'accueil et la qualité du service. Cela ne se fera certes pas en un jour, car le frein est d'abord culturel. : trop souvent on confond service et servilité. Mais recevoir, c'est aussi un honneur ! Nous devons être fiers de faire découvrir notre pays ! Tout le monde est concerné, mais c'est d'abord un enjeu pour les professionnels, que nous devons accompagner dans cette démarche.

Quatrièmement, nous ne devons pas avancer à reculons dans le numérique. Le numérique, c'est la nouvelle donne du tourisme. Ne passons pas à côté de notre avenir. Il faut le dire avec force : le numérique, c'est une formidable opportunité, particulièrement dans le domaine de la mobilité, c'est-à-dire lorsque les touristes sont en train de visiter la France. La fréquentation touristique de la France est en effet une mine d'or en termes de données générées et d'utilisation des services français. En faisant travailler ensemble les grands groupes et les startups du tourisme de la French Tech, nous pouvons prendre le leadership sur ces nouvelles mutations. Ne ratons pas cette formidable opportunité et accompagnons les acteurs dans cette transformation plutôt que de vouloir vainement la freiner.

Cinquièmement, nous devons redynamiser le tourisme des français et porter une attention toute particulière au départ du plus grand nombre aux vacances. Les freins sont souvent financiers mais aussi psychologiques. C'est pourquoi nous aurons à cœur d'accompagner les particulièrement les « primo-vacanciers ».

Je ne serai pas plus longue car notre matinée promet d'être riche. Et les jours suivants aussi car beaucoup de travail nous attends pour mettre en application le fruit des Assises du tourisme. En somme cette clôture n'est pas une conclusion ! c'est un nouveau départ pour le tourisme !

Je vous remercie donc tous encore pour votre présence.

Je remercie aussi nos collègues des différents ministères qui ont décidé d'accorder un intérêt tout particulier au tourisme, qui se sont mobilisés pour ces Assises et qui travaillent avec nous au quotidien pour faire avancer les projets.

Le tourisme doit être l'affaire de tous !

Merci de votre attention



jusqu'au printemps 2014

SYLVIA PINEL

Ministre de l'Artisanat,
du Commerce et du Tourisme

Bercy le 26 novembre 2013



Le tourisme est une chance pour la France

Le tourisme est une chance pour la France, première destination touristique du monde avec 83 millions de visiteurs par an, et troisième en volume de recettes.

Le tourisme, qui représente 7,4 % du PIB national, est un secteur créateur d'emplois avec plus de 2 millions de personnes qui y travaillent directement et indirectement. Des emplois qui ont la particularité de ne pouvoir être délocalisés et qui s'adressent, pour partie, à une population faiblement qualifiée.

Notre pays possède une offre touristique sans égale dans le monde : 38 sites classés à l'Unesco, 45 000 monuments historiques classés ou inscrits, 4 000 sites et événements touristiques, sans compter les parcs naturels, nos massifs montagneux parmi les plus hauts d'Europe, les trois façades maritimes de l'Hexagone et les rivages d'outre-mer.

Nous avons une offre hôtelière et de restauration riche et diversifiée, un maillage de transports exceptionnel, et des savoir-faire artisanaux et industriels de qualité qui contribuent à l'image de la France dans le monde entier.

Le tourisme est par ailleurs un élément fédérateur pour nos régions, nos départements, nos communes. C'est une réelle opportunité pour tous les territoires. Les touristes dépensent localement. Leur présence augmente la consommation dans les commerces et la fréquentation des établissements culturels. Et les investissements réalisés pour développer les transports et les équipements collectifs bénéficient en premier lieu à nos concitoyens.

Le tourisme est donc l'affaire de tous.

Mais de nouvelles destinations émergent et la concurrence est aujourd'hui de plus en plus importante entre les pays.

Face aux évolutions en profondeur du marché mondial du tourisme, avec l'arrivée de nouvelles clientèles et les possibilités offertes pour le développement du numérique, la France doit adapter son offre et élaborer une stratégie ambitieuse. Le développement culturel et durable des territoires, la sécurité de nos visiteurs, l'efficacité de nos transports, la modernisation de nos infrastructures, l'apprentissage des langues étrangères, mais aussi la nécessité d'être aux yeux de tous une grande nation accueillante et chaleureuse, sont autant d'enjeux essentiels pour les années à venir.

Le tourisme nécessite donc aujourd'hui une nouvelle mobilisation, et c'est là tout le défi que ces assises doivent relever.

C'est une opportunité unique alors que l'on prévoit une forte croissance de ce secteur dans le monde. Le nombre de touristes est passé de 278 millions en 1980 à plus d'un milliard en 2012. Et ce chiffre pourrait doubler d'ici 20 ans.

C'est pourquoi le président de la République a souhaité en faire une priorité avec un objectif clair : maintenir la France au premier rang mondial et dégager le premier solde touristique de tous les pays d'Europe.

C'est dans ce contexte que le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a annoncé le lancement des Assises du tourisme et m'en a confié l'organisation.

Ces Assises visent à fédérer les énergies pour faire de la France une destination d'avenir.

Elles s'ouvriront le 26 novembre avec l'installation du premier comité de pilotage, et se termineront au printemps 2014, avec l'annonce d'un programme d'actions.

Tous les professionnels du secteur, publics et privés sont invités à y participer. Neuf groupes de travail thématiques traiteront les enjeux essentiels pour le développement de l'activité touristique, et des réunions seront organisées dans chaque région de France, en métropole et en Outre-mer.

Les travaux porteront sur la diversification de l'offre touristique française et son adaptation aux demandes des nouveaux clients. Les Assises se pencheront aussi sur les solutions à apporter pour accroître la compétitivité, favoriser les nouveaux investissements, améliorer la qualité de l'accueil et rendre plus efficace la formation professionnelle, ou encore favoriser l'accès aux vacances.

Cette initiative de grande ampleur permettra de sensibiliser l'ensemble des Français sur les enjeux du tourisme et de susciter une prise de conscience collective sur sa place dans notre économie.

Le tourisme est un formidable atout pour la France.

Je compte sur vous pour faire de ces Assises une réussite au service de notre pays et pour partager cette belle ambition pour la France !

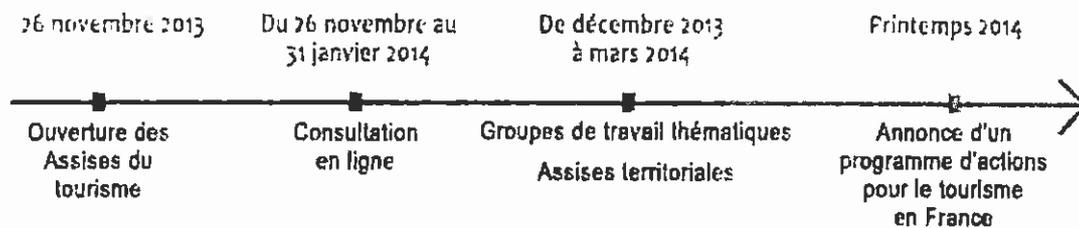
Sylvia PINEL

Sommaire

Les Assises du tourisme : une mobilisation nationale pour dynamiser le tourisme et renforcer l'attractivité de la France.....	30
• Calendrier	
• Les ministres	
• 9 thématiques de travail	
• Une grande consultation en ligne pour tous les Français	
• Des groupes de travail thématiques	
• Des Assises territoriales	
Thème 1 : Favoriser l'émergence de nouvelles destinations	32
Thème 2 : Diversifier l'offre touristique	33
Thème 3 : Élaborer une stratégie pour le tourisme événementiel et les rencontres professionnelles.....	34
Thème 4 : Améliorer la qualité de l'accueil.....	35
Thème 5 : Faire des métiers du tourisme une filière d'excellence	36
Thème 6 : Favoriser l'investissement pour renforcer l'attractivité de l'offre	37
Thème 7 : Fédérer et dynamiser les pouvoirs publics en faveur du tourisme ..	38
Thème 8 : Adapter la filière touristique aux mutations du secteur.....	39
Thème 9 : Redynamiser le tourisme des Français	40
Les chiffres clés du tourisme en France.....	41

Les Assises du tourisme : une mobilisation nationale pour dynamiser le tourisme et renforcer l'attractivité de la France

Calendrier



Les ministres

Pilote : Sylvia Pinel, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme

Ministres associés : Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, Pierre Moscovici, ministre de l'Économie et des Finances, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, Manuel Valls, ministre de l'Intérieur, Nicole Bricq, ministre du Commerce extérieur, Philippe Martin, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Michel Sapin, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la communication, Marylise Lebranchu, ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique, Victorin Lurel, ministre des Outre-Mer, Valérie Fourneyron, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, Thierry Repentin, ministre des Affaires européennes, Benoît Hamon, ministre de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation, Fleur Pellerin, ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Économie numérique, Frédéric Cuvillier, ministre des Transports, de la Mer et de la Pêche.

9 thématiques de travail

Les réflexions engagées dans le cadre de ces Assises sont organisées autour de neuf thématiques :

1. Diversifier l'offre touristique française
2. Favoriser l'émergence de nouvelles destinations
3. Elaborer une stratégie pour le tourisme événementiel
4. Améliorer l'organisation de l'accueil
5. Faire des métiers du tourisme une filière attractive et d'excellence
6. Favoriser l'investissement pour renforcer l'attractivité de l'offre
7. Fédérer et dynamiser les pouvoirs publics en faveur du tourisme
8. Adapter l'organisation de la filière touristique aux mutations du secteur
9. Redynamiser le tourisme des Français

Pour suivre les Assises du tourisme, rendez-vous sur :

- o Site Internet dédié : www.assises-tourisme.gouv.fr
- o Twitter : @ministere_ACT - #AssisesTourisme

Une grande consultation en ligne pour tous les Français

Chaque Français, professionnel du secteur comme particulier, est invité à faire part de ses idées et propositions pour développer le tourisme en France, sur le site Internet dédié : www.assises-tourisme.gouv.fr .

Cette consultation est ouverte à tous du 26 novembre 2013 au 31 janvier 2014.

Ces contributions publiques viendront enrichir les travaux thématiques et territoriaux.

Des groupes de travail thématiques

Neuf groupes de travail ont été formés, regroupant des professionnels du secteur de tous les territoires. Chacun travaillera sur une des neuf thématiques identifiées.

Chaque groupe de travail est composé d'une quarantaine d'acteurs, avec à sa tête deux ministres associés et deux pilotes.

Des Assises territoriales

Elles se dérouleront dans chaque région de France, sous l'égide des préfets. Sous forme de tables rondes, elles rassembleront durant une journée les collectivités locales, les organismes publics et les acteurs privés. Elles traiteront des neuf thématiques identifiées selon les problématiques spécifiques à chaque territoire.

Thème 1 : Favoriser l'émergence de nouvelles destinations

Le constat

Le tourisme se concentre aujourd'hui sur une petite partie du pays : 20 % du territoire accueille 80 % des flux de touristes.

La région francilienne regroupe par exemple 20 des 30 premiers sites culturels les plus visités de France. Paris et les autres destinations phares (la côte d'Azur par exemple) bénéficient certes d'une visibilité internationale mais elles ne doivent pas occulter la diversité du territoire français ni l'émergence d'offres innovantes correspondant aux nouveaux comportements de consommation touristique (les circuits à vélo, l'éco-tourisme, l'oenotourisme...).

L'objectif

L'idée est de faire émerger de nouvelles destinations facilement identifiables pour les touristes étrangers, c'est-à-dire des pôles d'attractivité autour desquels les visiteurs pourront rayonner. Il faut également trouver les moyens d'accompagnement et de financement de ces initiatives.

Les réflexions s'appuieront sur les projets existants (leurs spécificités, leurs points communs) et sur les nouvelles pratiques touristiques : la recherche d'une dimension culturelle aux voyages, la montée en puissance du tourisme urbain, la quête d'une forme d'authenticité et de retour à la nature...

Elles prendront en compte les contrats de destination. Ces contrats visent à fédérer les acteurs publics et privés d'un même territoire autour de thématiques identifiées pour créer une offre locale, ciblée et attractive sur le marché national et international. Le contrat de destination « Alsace » a, par exemple, pour objectif de développer le tourisme d'affaire, celui « Tarn et Garonne » le tourisme d'itinérance, ou encore celui du « Centenaire de la grande guerre », le tourisme de mémoire.

Les travaux porteront aussi sur les solutions à mettre en œuvre pour développer le potentiel des territoires de l'Outre-mer.

Ministres associés

Cécile DUFLOT, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement

Victorin LUREL, ministre des Outre-mer

Pilotes

Louis VILLARET, président du réseau des grands sites de France

Xavier DECTOT, directeur du musée du Louvre-Lens

Thème 2 : Diversifier l'offre touristique

Le constat

Notre pays compte 38 sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco, 45 000 monuments historiques classés et inscrits, 1 200 musées... Il dispose des massifs montagneux parmi les plus hauts d'Europe, de 5 500 kilomètres de côtes sur trois façades maritimes (Manche, Atlantique et Méditerranée), de 2 000 kilomètres de plage...

Des atouts qui font de la France le premier pays au monde en nombre de visiteurs mais le troisième seulement en termes de volume de recettes.

L'objectif

La France possède des richesses remarquables, mais le potentiel touristique de certaines de ses destinations (grands sites naturels, événements culturels, spectacles vivants,...) n'est pas pleinement exploité en termes d'accessibilité, d'offres de services, de qualité d'accueil, etc.

Il est donc nécessaire de professionnaliser les pratiques de valorisation touristique de ces destinations. Cela peut passer par l'implantation d'une activité économique sur les lieux (restauration, hôtellerie, musée...) ou par le développement d'une politique événementielle susceptible de développer la notoriété du site.

Afin de répondre aux exigences des nouvelles clientèles et à l'évolution des comportements des touristes, il est indispensable d'inventer des offres innovantes, d'imaginer des circuits et des produits originaux, de proposer des activités et des expériences nouvelles pour donner envie à nos visiteurs d'allonger la durée de leurs séjours.

Ministres associés

Philippe MARTIN, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Aurélie FILIPPETTI, ministre de la Culture et de la Communication

Pilotes

Jean BLAISE, directeur général du voyage à Nantes

Dominique COCQUET, directeur général de Villages Nature

Thème 3 : Élaborer une stratégie pour le tourisme événementiel et les rencontres professionnelles

Le constat

Le segment du voyage d'affaires a représenté 40 milliards d'euros de recettes l'an dernier en France.

À titre de comparaison, le marché européen du tourisme d'affaires s'est élevé sur la même période à 218 milliards d'euros. Les perspectives de développement sont importantes. Selon une étude du World Travel & Tourism, les dépenses de voyages d'affaires devraient progresser de 50 % dans le monde à l'horizon 2023.

Le budget des entreprises françaises dans le domaine de l'événementiel (congrès, séminaires, conventions, incentives...) a été en 2012 de 8,47 milliards d'euros, se situant à un niveau inférieur à celui qui prévalait avant les années 2000. Les entreprises consacrent en moyenne un cinquième de leur budget global de communication aux opérations de ce type.

L'objectif

La France doit développer le marché du voyage d'affaires, qui est en pleine croissance.

Le groupe de travail sera chargé d'évaluer les forces et les faiblesses de notre pays dans ce domaine et fera des propositions pour déployer une véritable et identifiable « offre française ».

Les événements sportifs, culturels et de loisirs suscitent l'engouement et attirent des foules nombreuses. Une attention particulière sera portée sur la manière de développer les services et les pratiques touristiques autour de ces événements afin que la dynamique créée profite à l'ensemble du territoire et aux acteurs de la filière, et donne envie aux visiteurs de revenir sur nos sites.

Des solutions seront proposées pour renforcer et développer les salons et événements professionnels sur tout le territoire.

Il s'agira également de réfléchir sur la façon de renforcer les chances de la France dans l'attribution des grands événements, sportifs ou culturels, de mieux capitaliser le retour d'expérience par exemple...

Ministres associés

Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur

Valérie FOURNEYRON, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative

Pilotes

Bernard LAPASSET, président de l'International de Rugby Board

Thierry HESSE, président de l'Union Française des Métiers de l'Événement (Unimev)

Thème 4 : Améliorer la qualité de l'accueil

Le constat

La qualité de l'accueil est un des points essentiels de l'attractivité touristique. Les points d'entrée sur le territoire (aéroports, gares), premiers lieux de contact des visiteurs internationaux, comptent beaucoup dans l'image que les touristes retiennent d'une destination. La simplicité d'accès et d'orientation des transports sur place est également un critère important dans l'expérience touristique. Enfin, les centres d'information visiteurs ou les services numériques contribuent à la qualité du service rendu aux touristes.

L'objectif

Il conviendra d'identifier les pistes pour améliorer la qualité de l'« environnement » du voyage lors des déplacements des touristes dans notre pays. Ces pistes peuvent aller du développement d'une culture de l'accueil à une plus grande maîtrise des langues étrangères en passant par la mise en place de points d'information multimodaux ou des changements de signalétique dans les points d'entrée afin qu'elle soit compréhensible par tous...

La question de la sécurité des touristes sera également étudiée par le groupe de travail.

Ministres associés

Manuel VALLS, ministre de l'Intérieur

Frédéric CUVILLIER, ministre délégué auprès du ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche

Pilotes

Barbara DALIBARD, directrice générale de SNCF Voyages

Franck GOLDNADEL, directeur général de l'aéroport Charles-de-Gaulle

Thème 5 : Faire des métiers du tourisme une filière d'excellence

Le constat

Le secteur du tourisme emploie directement 1,1 million de personnes et 1 million de façon induite. Les postes saisonniers sont estimés à 700 000 dont 400 000 dans l'hôtellerie et la restauration.

Le tourisme représente un potentiel de créations d'emplois, il est notamment l'un des secteurs d'activités qui maintient l'emploi sur les territoires puisqu'il est non délocalisable, par essence.

C'est également un secteur qui emploie des personnes peu ou pas qualifiées leur offrant ainsi des débouchés et une véritable carrière professionnelle grâce à la transmission de savoir-faire et d'expérience. Pourvoyeur d'emplois, il est un maillon essentiel dans la lutte contre le chômage.

L'objectif

Il s'agira pour ce groupe de travail d'identifier les améliorations à apporter à la gestion globale des ressources humaines du secteur. Les pistes de réflexion s'articuleront autour de trois axes : faire de la filière touristique une voie durable d'insertion professionnelle, adapter les formations initiales et continues et les compétences des actifs aux besoins actuels et à venir des professionnels et renforcer l'attractivité de l'emploi et la qualité de vie au travail dans le secteur, notamment pour les saisonniers

Les propositions et les recommandations contenues dans le rapport de François Nogué, président de Pôle emploi, intitulé « Le tourisme, filière d'avenir - Développer l'emploi dans le tourisme » seront examinées.

Ministres associés

Vincent PEILLON, ministre de l'Éducation nationale

Michel SAPIN, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Pilotes

Évelyne CHABROT, directeur des ressources humaines du Groupe ACCOR

Antoine CACHIN, président de l'institut français du tourisme (IFT)

Thème 6 : Favoriser l'investissement pour renforcer l'attractivité de l'offre

Le constat

L'investissement constitue un facteur de compétitivité primordial pour renforcer l'attractivité de la destination France alors que la concurrence entre les pays, notamment européens, est de plus en plus forte.

Le montant des investissements touristiques s'est élevé à 12,7 milliards d'euros en 2012, en repli de 4 % sur un an. Il représente à peine 3 % des investissements réalisés en France tous secteurs confondus alors même que le tourisme représente 7,4 % du PIB et que les investissements dans le tourisme dans le monde représentent 10 % du montant global.

Les besoins en matière de rénovation et de remise à niveau de l'offre d'hébergements sont pourtant importants. Le retard pris par la France peut provenir de freins spécifiques affectant le financement des entreprises du secteur touristique ou tenir aux caractéristiques mêmes du secteur (poids important des TPE, composantes très hétérogènes de l'offre d'hébergement...).

Les investissements publics et privés sont nécessaires pour renforcer l'attractivité et l'offre de la France.

L'objectif

Le groupe de travail identifiera les principales priorités d'investissement du tourisme français et proposera des moyens d'accompagnement ciblés pour favoriser l'investissement public et privé dans ce secteur.

Il devra proposer des actions concrètes pour améliorer l'accompagnement des porteurs de projets publics et privés, favoriser le financement de nouvelles structures d'hébergement, de projets culturels ou de loisirs, ou encore permettre la réhabilitation de l'immobilier de loisirs et du tourisme pour tous. Des recommandations sont également attendues pour adapter l'offre de tourisme en Outre-mer, mieux diffuser les outils de financement spécifiques (comme les fonds d'investissement, le *crowdfunding*, les partenariats public-privé ou le prêt participatif pour la rénovation hôtelière de BPI France), et permettre l'accès aux financements communautaires.

Ministres associés

Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Économie et des Finances

Thierry REPENTIN, ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes

Pilotes

Mark STEAD, Directeur financier du groupe EuroDisney

Fanny LETIER, Directrice de Bpifrance Investissement Régions

Thème 7 : Fédérer et dynamiser les pouvoirs publics en faveur du tourisme

Le constat

Les pouvoirs publics ont un rôle d'accompagnement essentiel pour l'organisation et la structuration d'une offre touristique cohérente et attractive. Une meilleure coordination des acteurs et des outils est nécessaire.

Les réseaux français à l'étranger sont une opportunité pour mieux appréhender les attentes des clientèles étrangères et constituer des relais pour la promotion de la destination France.

L'objectif

Il s'agira de trouver des solutions pour optimiser la mobilisation des réseaux en France et à l'étranger, et sensibiliser l'ensemble des pouvoirs publics au rôle et à l'impact du tourisme sur les économies locales. Une meilleure coopération et coordination entre les différents acteurs publics et privés est en effet nécessaire pour rendre plus efficace l'action des pouvoirs publics, notamment pour développer les contrats de destination. La question de l'accompagnement des entreprises du secteur sera également examinée.

Le groupe de travail se penchera notamment sur la nécessité d'approfondir les indicateurs statistiques du secteur afin d'avoir une meilleure visibilité de l'apport du tourisme à la croissance et à l'emploi, et de mieux mesurer l'efficacité des moyens consacrés à la politique touristique.

Ministres associés

Laurent FABIUS, ministre des Affaires étrangères

Marylise LEBRANCHU, ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique

Pilotes

Joël GIRAUD, député des Hautes-Alpes

Patricia NINA TARTOUR, présidente de la maison de la Chine à Paris

Thème 8 : Adapter la filière touristique aux mutations du secteur

Le constat

L'émergence de nouveaux acteurs numériques dans le tourisme est à l'origine d'une évolution en profondeur du partage de la valeur dans l'ensemble de la filière touristique, qu'il convient de réguler, d'anticiper et d'accompagner.

Internet, notamment, a généré de nouvelles formes de consommation des voyages. Désormais, les deux tiers des voyages réservés le sont via les sites spécialisés et 18,6 millions de Français ont préparé leur séjour en ligne en 2012. Des pratiques auxquelles il faut ajouter l'utilisation des smartphones et la consultation des réseaux sociaux au cours des séjours.

L'appropriation par les acteurs traditionnels du tourisme des nouvelles technologies et nouveaux usages du numérique est une priorité afin de faire de cette évolution une opportunité de développement. Le numérique permet notamment de nouveaux modes d'influence mais aussi de nouveaux services aux visiteurs pour améliorer l'expérience touristique.

L'objectif

Ce groupe de travail étudiera l'impact de ces évolutions majeures sur le partage de la valeur ajoutée dans la filière ainsi que les nouvelles stratégies de promotion prenant en compte Internet et les réseaux sociaux. Puis, il fera des propositions pour adapter l'organisation du secteur aux nouvelles opportunités.

Des pistes pour aider les entreprises et leurs salariés à anticiper les mutations majeures auxquelles le secteur est confronté seront également recherchées. L'adaptation continue des métiers doit, bien entendu, passer par la formation et l'observation des bonnes pratiques dans les pays voisins.

Ministres associés

Benoît HAMON, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation

Fleur PELLERIN, ministre déléguée auprès du ministre du Redressement productif, chargée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Économie numérique

Pilotes

Luc CARVOUNAS, sénateur du Val de Marne et maire d'Alfortville

Jean-François RIAL, président directeur général de voyageurs du monde

Thème 9 : Redynamiser le tourisme des Français

Le constat

Les Français partent moins en vacances. En 2012, 46 % d'entre eux ne sont pas partis. En cause bien sûr, la baisse du budget consacré aux vacances, conséquence de la crise économique. Les ménages les plus pauvres partent deux fois moins que les plus aisés, et un quart des Français représente la plus grande partie des séjours.

Les Français privilégient toujours l'Hexagone mais les séjours sont plus courts, les voyages se font par la route, et les maisons de campagne ou de famille sont plébiscitées.

La relance du départ en vacances des Français constitue l'une des priorités du gouvernement, sachant que le tourisme des Français en France demeure la première source de recettes.

L'objectif

Le groupe de travail s'attachera à identifier les freins au départ en vacances et les facteurs susceptibles de favoriser le tourisme pour tous.

Il faudra déterminer comment promouvoir l'offre française et comment convaincre de son caractère attractif en termes de qualité de séjours et de services, par rapport aux offres tout compris à l'étranger.

L'ensemble des propositions tiendra compte des aspirations légitimes de ces publics en termes de qualité d'offre, de diversité et d'accessibilité, notamment financières, des séjours et des services

L'ensemble des propositions fera l'objet d'un plan d'ensemble en faveur de la relance du tourisme des Français.

Ministres concernés

Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé

Benoît HAMON, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation

Pilotes

Claudie BUISSON, chargée d'une mission « Accès aux vacances pour tous »

Serge TRIGANO, président directeur général de Mama Shelter

Les chiffres clés du tourisme en France

- 1^{re} destination du monde : 83 millions de visiteurs internationaux
- 3^e destination mondiale en termes de recettes
- 1,1 million d'emplois directs et 1 million d'emplois induits (dont 700 000 emplois saisonniers)
- Près de 275 000 entreprises
- Près de 7,4 % du PIB, 9,1 % en incluant les retombées indirectes

- 11.3 milliards d'euros : solde de la balance touristique en 2012
- 12,74 milliards d'euros : montant des investissements touristiques en 2012
- 3,2 % de l'investissement annuel en France pour 7,1 % du PIB

- 38 sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco
- 45 000 monuments historiques classés ou inscrits
- 8 000 musées
- 4 000 sites et événements touristiques accueillant 300 millions de visites

- Dépense quotidienne moyenne d'un touriste étranger : 62 euros
- 83 % des touristes étrangers visitant la France viennent d'Europe (Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, Italie, Pays-Bas, Suisse, Espagne)
- + 23,3 % : progression du nombre de visiteurs en provenance de Chine en 2012

- 31 % des salariés dans le tourisme travaillent dans la restauration traditionnelle
- 14 % dans la restauration collective
- 17 % dans l'hébergement

- 50 % des salariés sont employés dans trois régions : Ile de France (30 %), Rhône-Alpes (10 %), PACA (10 %)

- 45 % des Français jugent que l'attractivité touristique du pays à l'international est un atout pour sortir de la crise (selon le sondage CSA/RTL - mai 2013)

www.assises-tourisme.gouv.fr



www.assises-tourisme.gouv.fr

Twitter : @ministere_ACT

#AssisesTourisme

Contact Cabinet de Sylvia PINEL

01 53 18 44 50

sec-mact-presse@cabinets.finances.gouv.fr



*Pôle Stratégie, Médias et
Communication*

Hôtel de Matignon, le 05 novembre 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Jean-Marc AYRAULT annonce le lancement des Assises du Tourisme
et en confie l'organisation à Sylvia Pinel**

Le tourisme est un enjeu très important pour notre pays. Avec 83 millions de visiteurs par an, la France est la première destination touristique du monde. Le tourisme représente plus de 7% du PIB de notre pays (plus de 9 % si l'on inclue les retombées indirectes), et plus de 2 millions d'emplois directs et indirects. Il contribue au rayonnement international de la France, génère des emplois dans tous nos territoires, et participe de l'amélioration du cadre de vie quotidien des Français grâce aux investissements qu'il suscite. Il apporte par ailleurs une contribution positive de plus de 12 milliards d'euros à notre balance des paiements.

Mais le tourisme nécessite aujourd'hui en France une nouvelle mobilisation. Notre pays est à la première place en nombre de touristes, mais seulement à la troisième en termes de recettes. Notre potentiel touristique est immense, mais pas encore totalement exploité. Notre offre et nos équipements sont souvent de grande qualité, mais certains sont parfois dépassés.

Par ailleurs, **le tourisme est l'affaire de tous.** Les acteurs sont nombreux, s'agissant des entreprises privées (hôtellerie, restauration, transports, lieux privés touristiques de tous ordres, etc.) comme des collectivités publiques, sans oublier la population elle-même, tant **le tourisme repose fondamentalement sur l'accueil.**

C'est afin de concrétiser cette nécessaire mobilisation de tous, qu'une réunion sur le tourisme s'est tenue le 5 novembre 2013, à Matignon.

La réunion a permis de faire un **état des lieux des forces et faiblesses du tourisme en France**, et d'identifier les pistes qui permettront d'**atteindre l'objectif fixé par le président de la République** selon lequel « la France est déjà la première destination touristique du monde, elle a pour objectif de **dégager le premier solde touristique de tous les pays européens** ».

A l'issue des échanges, **Jean-Marc AYRAULT** a décidé de convoquer des Assises du Tourisme et d'en confier l'organisation à **Sylvia PINEL**, ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme.

Ces Assises permettront de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés par le secteur du tourisme, publics comme privés, au travers de groupes de travail et d'échanges sur tout le territoire. Les collectivités locales seront étroitement associées. La réflexion portera notamment sur les voies et moyens d'une **diversification plus forte** de l'offre touristique française, son **adaptation aux demandes des nouvelles clientèles**, ainsi que l'**amélioration de la compétitivité de notre offre** que pourraient apporter un travail sur l'**investissement, l'organisation de l'accueil, la formation professionnelle.**

Les Assises du Tourisme seront lancées courant novembre et s'achèveront au printemps 2014. Elles permettront d'arrêter un programme d'actions précis et ambitieux pour dynamiser le tourisme et renforcer l'attractivité de la France.

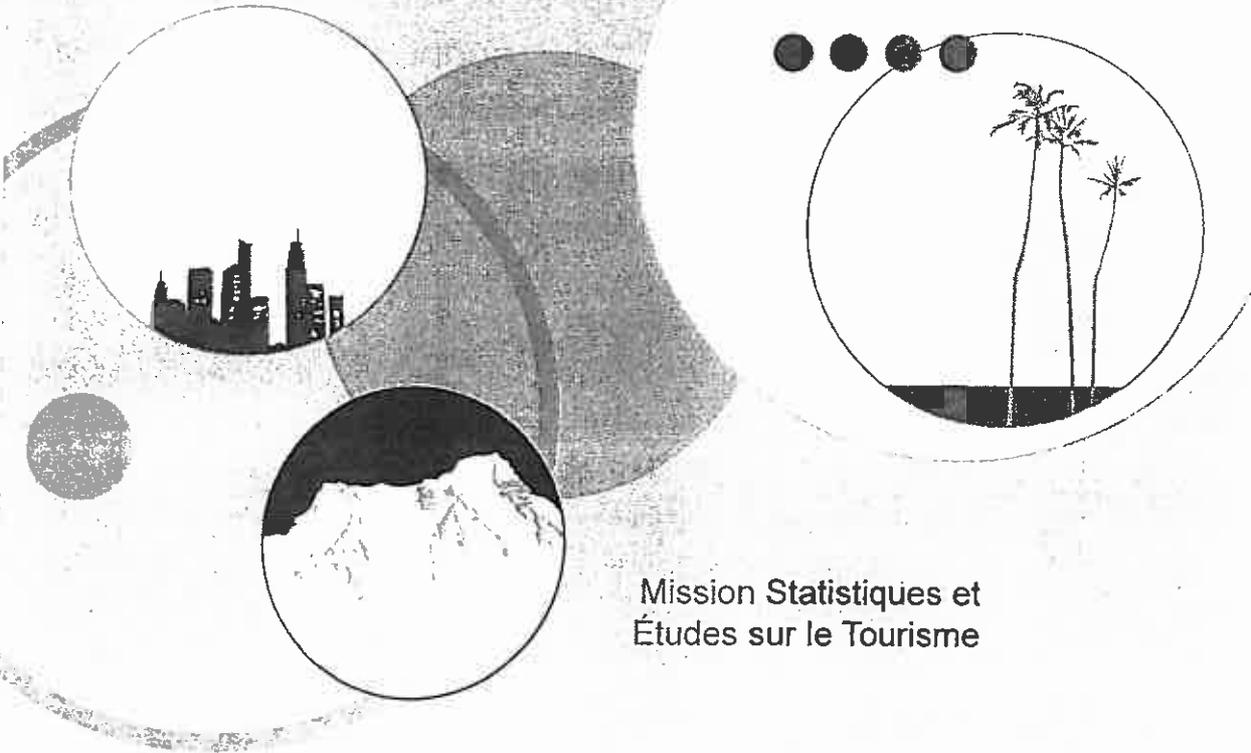
Contacts : 01 42 75 50 78/79 - 01 42 75 80 15
smc@pm.gouv.fr



dgcis TOURISME

Bilan du tourisme été 2013

novembre 2013



Mission Statistiques et
Études sur le Tourisme

dgcis

direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services

Ce dossier a été réalisé par la mission Statistiques
et Études sur le tourisme de la sous-direction
de la Prospective, des Études économiques et de
l'Évaluation (P3E) de la direction générale
de la Compétitivité, de l'Industrie
et des Services (Dgcis)

Date de parution : novembre 2013

Directeur de la publication : Pascal Faure

Rédacteur en chef : François Magnien

Responsable éditorial : Daniel Rulfi

Coordination : Gwenaëlle Solignac

Maquette : Hélène Allias-Denis, Brigitte Baroin

Édition : Nicole Merle-Lamoût, Gilles Pannetier

Bilan du tourisme été 2013



**Avec une météo favorable et des prix maîtrisés,
la fréquentation touristique est en hausse,
y compris pour les Français**

1. La fréquentation (en nombre de nuitées) dans l'ensemble des hébergements marchands est en croissance par rapport à l'an passé, de 0,4 % en juillet et de 2,3 % en août. Cette croissance globale est en particulier tirée par l'hébergement en *camping* qui progresse de 2,2 % en juillet-août par rapport à la saison dernière alors que la fréquentation de l'*hôtellerie* ne croît que de 0,9 % du fait d'un recul en juillet (- 1,6 %) plus que compensé toutefois par un bon mois d'août (+ 3,3 %).

2. Si la croissance de la fréquentation tous modes d'hébergements confondus est tirée par les touristes étrangers, la fréquentation des Français n'a pas reculé cet été : + 0,1 % en juillet et + 1,7 % en août.

3. Dans le secteur marchand, la fréquentation des Français recule de 1,4 % en juillet et croît de 0,8 % en août. En particulier, si la fréquentation des hôtels par les touristes français est en net recul en juillet (- 5,8 %), elle s'est pratiquement stabilisée en août (- 0,8 %). La fréquentation des campings est, quant à elle, en hausse aussi bien en juillet qu'en août (+ 0,6 % et + 1,8 %).

4. À la différence des années antérieures, les prix des biens et services caractéristiques du tourisme sont restés sages par rapport à l'an passé en juillet (+ 1,3 %) comme en août (+ 1,2 %), notamment ceux de l'hôtellerie, des transports aériens et des carburants.

5. La dépense totale des touristes français a progressé de 1,4 % en juillet et 2,9 % en août, en lien avec la hausse de leurs nuitées.

1. Une fréquentation en hausse, y compris pour les touristes français

1) Tous modes d'hébergements confondus, la fréquentation touristique (en nombre de nuitées) a progressé en juillet (+ 1,1 %) et encore plus en août (+ 2,3 %).

2) La fréquentation dans l'ensemble des hébergements marchands est en croissance : + 0,4 % en juillet et + 2,3 % en août.

La croissance plus faible observée en juillet s'explique par la diminution des nuitées dans l'hôtellerie (- 1,6 %) en raison du recul de la présence française (- 5,8 %) que ne compense pas la croissance des étrangers (+ 4,5 %).

3) Seul recul : la fréquentation dans les hôtels en juillet (- 1,6 %). En revanche, la fréquentation dans les hôtels est en hausse en août (+ 3,3 %).

4) S'agissant des campings, la croissance des nuitées est de + 1,2 % en juillet et de + 3,0 % en août. La croissance de la clientèle étrangère explique ces bons résultats. Toutefois, la fréquentation française est, elle aussi, dans un moindre degré certes, en hausse (*tableau 1*).

Tableau 1 : Fréquentation dans les hôtels et les campings selon l'Insee

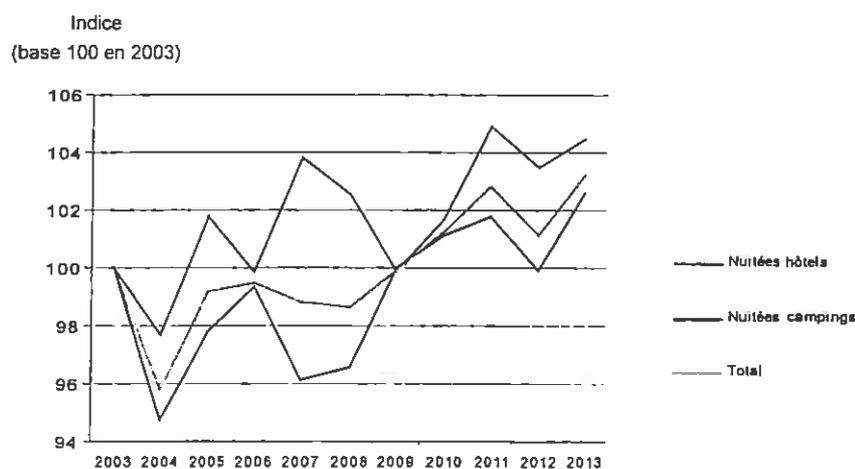
		En %		
Type d'hébergement	Clientèle	Juillet 2013/ juillet 2012	Août 2013/ août 2012	Juillet-août 2013/ juillet-août 2012
Hôtels	Total	-1,6	3,3	0,9
	Français	-5,8	-0,8	-3,2
	Étrangers	4,5	10,2	7,3
Campings	Total	1,2	3,0	2,2
	Français	0,6	1,8	1,3
	Étrangers	2,0	6,2	4,0

Sources : enquêtes EFH et EFHPA, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

5) Si la croissance de la fréquentation tous modes d'hébergements confondus est tirée par celle des étrangers (+ 5,2 % sur juillet-août), la fréquentation des Français n'a pas reculé cet été : + 0,1 % en juillet et + 1,7 % en août. Dans le secteur marchand, cette fréquentation a reculé de 1,4 % en juillet et s'est accrue de 0,8 % en août. Si la fréquentation française des hôtels est en net recul en juillet (- 5,8 %), elle s'est stabilisée en août. Elle est en hausse, aussi bien en juillet qu'en août, dans les campings (+ 0,6 % et + 1,8 %).

6) La hausse de fréquentation à l'été 2013 (+ 1,7 % dans les hôtels et les campings par rapport à juillet-août 2012) fait suite à un repli l'été 2012 (*graphique*), pénalisé par une météo maussade, particulièrement en juillet.

Graphique : Évolution du nombre de nuitées dans les hôtels et les campings en juillet-août depuis 2003



Sources : enquêtes EFH et EFHPA, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

2. Prix sages, dépenses des touristes français en hausse

1) L'évolution des prix des biens et services caractéristiques du tourisme est restée modérée en juillet comme en août 2013 par rapport à la situation de l'année dernière.

En juillet, la hausse est de + 1,3 % pour les biens et services du tourisme, à comparer à la hausse de + 1,1 % pour l'ensemble des prix à la consommation ; en août + 1,2 % à comparer à + 0,9 % (tableau 2).

Cette sagesse des prix contraste avec les hausses observées au cours des étés précédents : à titre d'exemple, en 2012, les prix des biens et services caractéristiques du tourisme avaient progressé de respectivement 4,2 % en juillet et 4,5 % en août, à comparer avec + 1,9 % et + 2,1 % pour les prix à la consommation.

2) Cette sagesse des prix reflète notamment ceux des transports aériens et des carburants qui profitent d'une baisse du coût du Brent après une flambée en 2012. S'agissant de l'hôtellerie et des voyages touristiques tout compris, la forte modération des prix, voire leur recul, intervient dans un contexte de baisse des volumes, ce qui démontre l'adaptation des professionnels au resserrement de la contrainte budgétaire des ménages.

La modération des prix reste de mise au niveau des « hébergements de vacances », notamment dans les campings et les auberges de jeunesse, fréquentés plutôt par des clientèles moins aisées. Ce n'est pas le cas pour les « résidences de vacances », notamment les résidences de tourisme et les gîtes ruraux : la saison estivale 2013 n'a pas dérogé à la forte hausse des prix habituellement observée sur ce type d'hébergement.

Tableau 2 : Évolution comparée des prix des biens et services touristiques et des prix à la consommation, en juillet et en août par rapport à l'année précédente

	En %			
	Juillet 2012/ juillet 2011	Août 2012/ août 2011	Juillet 2013/ juillet 2012	Août 2013/ août 2012
Hôtellerie y compris pensions	6,5	3,3	-1,3	0,4
Loyers des résidences de vacances	10,1	11,1	11,4	12,6
Hébergements de vacances	-2,3	-1,4	0,6	1,9
Voyages touristiques tout compris	0,5	3,3	0,1	-0,4
Restauration et cafés (hors cantines)	2,9	2,9	2,0	2,1
Transports aériens de voyageurs	10,6	8,6	-0,9	0,1
Carburants	2,6	7,9	-0,3	-4,7
Services récréatifs (pratique d'un sport, manifestations sportives, etc.)	2,9	3,1	2,4	2,2
Spectacles culturels (hors cinémas) et musées	2,8	2,8	2,9	2,7
Ensemble des biens et services touristiques *	4,2	4,5	1,3	1,2
Prix à la consommation	1,9	2,1	1,1	0,9

* L'évolution de l'ensemble des prix des biens et services touristiques est calculée à partir des prix élémentaires, pondérés par le panier de consommation des touristes au cours de l'année (compte satellite du tourisme). Ce panier de consommation est actualisé chaque année.
Sources : IPC, Insee, base 100 en 1998 ; IPC touristique, CST, Dgcis, base 100 en 1998.

3) La légère hausse de fréquentation des Français en termes de nuitées se traduit par une progression de la dépense totale : celle-ci progresserait de 1,4 % en juillet par rapport à juillet 2012 et de 2,9 % en août par rapport à août 2012 (tableau 3).

Tableau 3 : Dépenses totales des Français en France métropolitaine pour motifs personnels

Juillet 2013/juillet 2012	Août 2013/août 2012	Juil.-août 2013/juil.-août 2012
1,4 %	2,9 %	2,3 %

Source : Données Insee, calcul Dgcis.

Dans la même collection

Mémento du tourisme, édition 2013, Dgcis, novembre 2013.

<http://www.dgcis.gouv.fr/etudes-et-statistiques/statistiques-du-tourisme/donnees-cles/memento-du-tourisme>

Chiffres clés du tourisme, édition 2013, Dgcis, novembre 2013.

<http://www.dgcis.gouv.fr/etudes-et-statistiques/statistiques-tourisme/donnees-cles/chiffres-cles>

Bilan du tourisme en 2012, Dgcis, juillet 2013

Le tourisme en 2013, bilan provisoire du premier semestre et perspectives estivales, Dgcis, juillet 2013.

<http://www.dgcis.gouv.fr/etudes-et-statistiques/bilans-tourisme>

Chez le même éditeur

Les hébergements touristiques en 2012 : la fréquentation se maintient grâce à la clientèle étrangère,
Le 4 pages de la Dgcis n° 24, Dgcis, avril 2013.

Le tourisme des Français en 2012 : autant de voyages, mais plus courts,

Le 4 pages de la Dgcis n° 27, Dgcis, juillet 2013.

Avec 83 millions d'arrivées en 2012, le tourisme international reste porteur pour la France,

Le 4 pages de la Dgcis n° 28, Dgcis, juillet 2013.

<http://www.dgcis.gouv.fr/etudes-et-statistiques/catalogue-4-pages-la-dgcis>

Le compte satellite du tourisme 2005-2010, Dgcis, novembre 2012.

Le compte satellite du tourisme 2012, Dgcis, à paraître.

<http://www.dgcis.gouv.fr/etudes-et-statistiques/statistiques-du-tourisme/compte-satellite>

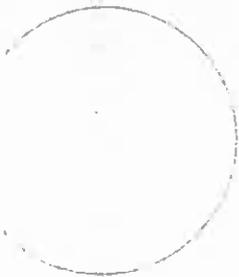
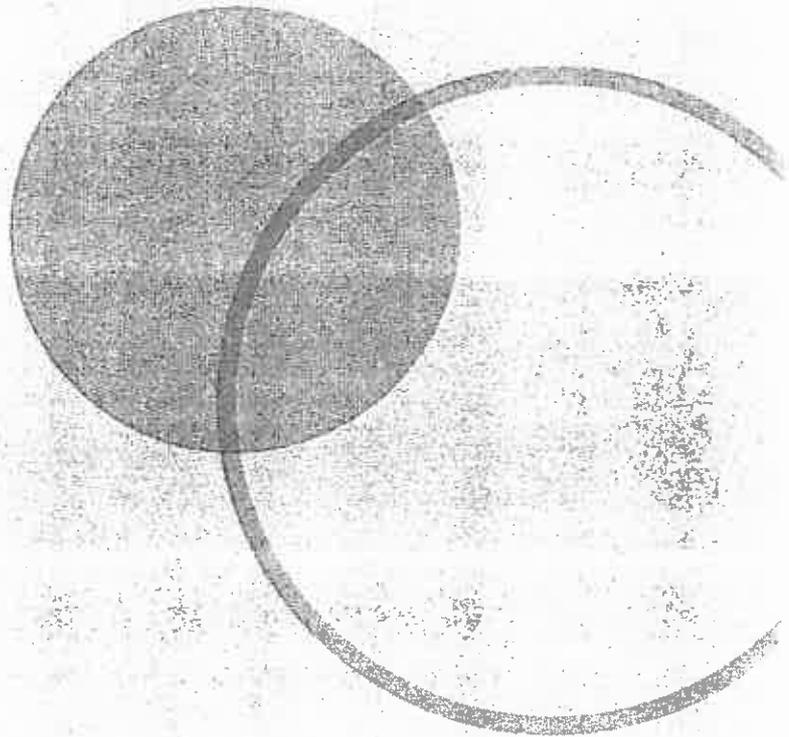
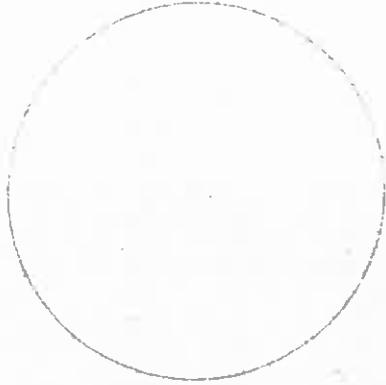
Périodiques

Le 4 pages de conjoncture hôtelière, Dgcis, 8 publications par an.

<http://www.dgcis.gouv.fr/etudes-et-statistiques/conjoncture/hotellerie>

Tableau de bord du tourisme, Dgcis, bimestriel.

<http://www.dgcis.gouv.fr/etudes-et-statistiques/statistiques-du-tourisme/conjoncture/tableau-de-bord>



dgcis

direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services

Tourisme - Point de presse de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international - extraits (Aéroport de Paris Charles-de-Gaulle, 28/04/2014)

J'ai souhaité avec le ministre de l'intérieur, Bernard Cazeneuve, et les présidents d'Aéroport de Paris et d'Air France, me rendre à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle de très bon matin. Ici il y a près de 100 millions de voyageurs qui arrivent ou qui partent chaque année et, pour la plupart d'entre eux, c'est leur premier contact avec la France. Donc il est très important - maintenant, vous savez que mon ministère s'occupe du tourisme - que tout soit fait pour accueillir comme il faut ces touristes, qu'ils soient étrangers ou Français. J'ai voulu me rendre compte sur place de ce qui se passe pour voir avec les responsables comment le dispositif d'accueil pouvait être amélioré.

Beaucoup d'efforts ont été faits par le passé. Mais il faut aller plus loin car le tourisme est une industrie absolument fondamentale pour la France. Vous avez actuellement 2 millions de personnes qui travaillent en France pour le tourisme et c'est essentiel pour notre balance extérieure. Le tourisme va se développer dans le futur. Je ne vais pas vous abreuver de chiffres mais il y avait, en 1950, 25 Millions de gens qui voyageaient à travers le monde. Aujourd'hui, il y en a 1 Milliard et dans 15 ans, il y en aura 2 Milliards. Il faut que la France accueille le maximum de ces touristes parce que c'est fondamental pour notre économie. Cela demande bien sûr que les aéroports soient aménagés et c'est le sens de ma visite.

Il y a d'abord l'accueil, lorsque les avions arrivent. Nous avons vu ce matin qu'un certain de nombre de passagers arrive très tôt et il faut que les personnels soient déployés pour les accueillir.

Parmi les gens qui arrivent, il y a des gens en situation régulière et d'autres, qui ne le sont pas. Donc il faut qu'on puisse identifier les uns et les autres. Il faut que l'accueil soit non seulement efficace mais aussi chaleureux. Le président de l'aéroport de Paris, s'est engagé à ce qu'il y ait davantage d'information sur le tourisme, davantage d'animation, que la signalétique en liaison avec la SNCF soit améliorée.

Ensuite, une fois que les gens arrivent, il faut qu'ils présentent leur passeport. De nouveaux moyens sont déployés pour qu'ils puissent passer rapidement les contrôles, notamment le système Passage Automatisé Rapide Aux Frontières Extérieures (PARAFE). Il faut davantage informer sur ce système.

Ensuite, les gens passent la douane et il faut aussi que les contrôles soient efficaces, pas trop pesants, aimables mais en même temps rigoureux. Nous allons examiner cela.

Puis, il faut que les gens qui viennent puissent récupérer leur bagage dans un délai pas trop long. Nous allons aussi examiner cela. Ensuite, il y a beaucoup de gens qui vont aller sur la capitale. Il faut qu'ils puissent, soit prendre le réseau RER, soit qu'ils puissent prendre les taxis.

Puis, une fois à Paris, il faut qu'ils puissent circuler librement, que leur sécurité soit assurée et qu'ils puissent, le cas échéant, aller dans d'autres régions.

Concernant la signalétique, il faut absolument qu'elle soit simple et qu'elle soit la même dans tous nos aéroports et nos gares pour que les voyageurs, surtout quand ils sont étrangers,

puissent les comprendre par le biais de pictogrammes et des textes en plusieurs langues. Il y a donc des améliorations à faire.

Il faut que l'accueil soit visuellement plus chaleureux et il y aura avant la fin de l'année dans cet aéroport, qui est le plus grand de France, des améliorations pour montrer les richesses de la France.

Il faut d'autre part que les durées de passage de la police soient les plus réduites possibles. Et c'est l'amélioration du système PARAFE qui est un système très efficace : si vous avez un nouveau passeport, vous pouvez directement rentrer sans subir toute une série de contrôles. Encore faut-il que nous soyons informés sur le système PARAFE et cela doit être fait, y compris en amont, lorsque les gens sont dans les avions.

Le temps d'attente en général, n'est pas très élevé mais peut l'être. La question est comment peut-on utiliser ce temps d'attente pour rendre service aux voyageurs qui arrivent. Et les présidents d'Aéroports de Paris, le directeur de Roissy-Charles de Gaulle projettent de mettre un wifi gratuit à disposition de tous et de faire en sorte que les transports soient mieux assurés. Il y a eu récemment un rapport qui a été remis sur les taxis et parmi les idées qui me paraissent excellentes, il y a la proposition que les taxis pratiquent un forfait. C'est-à-dire que l'on sache exactement le prix de la course entre l'aéroport et Paris et ceci pour éviter les abus. Nous allons voir cela avec les compagnies de taxis. Si nous voulons que les taxis aillent vite, il faut aussi leur ménager une bande d'urgence sur l'autoroute.

J'ai été très séduit dans le rapport Thévenou par l'idée que les taxis, au fur et à mesure du renouvellement de la flotte, aient tous une même couleur. Pourquoi n'aurions-nous pas une seule et même couleur de taxis en France et qui, le cas échéant, seraient construits par des constructeurs français.

Il y a également beaucoup d'autres idées, notamment pour le RER. Beaucoup de gens le prennent et il faut assurer la sécurité. Si nous avions des dessertes qui allaient directement de Charles de Gaulle à la gare du Nord, cela permettrait de contrôler encore davantage la sécurité puisque personne ne pourrait monter en cours de chemin.

L'idée générale est qu'il y ait un bon accueil dans nos aéroports et les responsables vont travailler dans ce sens et d'une manière générale, que nous accueillions très chaleureusement les touristes en France parce que c'est un domaine tout à fait essentiel pour l'économie française.

Dans le portefeuille du Quai d'Orsay, le président de la République et le Premier ministre ont décidé de m'attribuer maintenant le tourisme et je m'en occupe avec à mes côtés la secrétaire d'État, Mme Fleur Pellerin. Nous n'allons pas perdre de temps pour essayer d'améliorer les choses parce que c'est un secteur tout à fait essentiel.

Q - Paris est quelque peu descendu au niveau du classement des villes préférées...

R - Il y a la France et il y a Paris qui demeure une capitale extrêmement attirante mais il y a aussi une forte concurrence avec d'autres grandes villes dans le monde ou en Europe. Il faut relever ce défi et c'est le souhait de la Maire de Paris et du président de Région. Et, il y a le reste du pays. Il est vrai que beaucoup de gens viennent à Paris mais n'ont pas l'idée d'aller dans d'autres régions de France alors que la France est un pays absolument magnifique. Nous

devons donc nous arranger pour que ceux qui viennent à Paris puissent aussi passer un certain temps dans d'autres régions, s'ils le souhaitent.

La France est en effet tout à fait en position de force concernant le nombre de touristes mais n'est pas en tête concernant les ressources que les touristes dépensent dans notre pays. D'autres pays sont plus efficaces que nous - je pense notamment à l'Espagne - les touristes ne restent pas suffisamment en France parce que le panier moyen n'est pas le plus élevé.

Q - L'accueil fait encore défaut clairement aujourd'hui.

R - Défaut, ce serait injuste de dire cela. Il y a des efforts qui sont faits. Il y a une marge de progression. Il faut bien avoir à l'esprit que c'est vraiment le premier contact avec la France pour beaucoup et parfois le dernier contact parce qu'on part de la France à partir des aéroports. Beaucoup de gens sont aussi en transit. La moitié des passagers qui passent par Charles de Gaulle sont en transit. L'idée qu'ils se font de la France, c'est au travers de l'accueil qui doit leur être réservé ici

Q - Monsieur le Ministre, vous avez passé quelque temps avec la sécurité, les policiers et il ne faut pas que ce soit un mauvais souvenir pour les étrangers qui arrivent en France.

R - C'est très important. La sécurité, pas seulement dans les aéroports mais aussi dans les moyens de transport et aussi quand on est dans nos villes. C'est un point sur lequel le gouvernement veut beaucoup insister parce que ceux qui nous font la gentillesse de venir en France, doivent pouvoir être là en toute sécurité. Il n'y a pas plus de problèmes en France qu'ailleurs en Europe mais il faut qu'on fasse très attention à cela, qu'on prévienne les touristes. Par exemple, beaucoup de touristes qui viennent d'Asie, ont l'habitude d'avoir beaucoup d'argent liquide sur eux alors que le système de carte bleue est souvent préférable. En tout cas, il revient aux autorités d'assurer la sécurité. C'est pour nous un aspect tout à fait essentiel.

Q - Il y a des mesures envisagées à l'aéroport ?

R - Oui, ça tient bien sûr au nombre de personnels déployés, à l'information qui est donnée et également aux mesures dont je vous ai parlées. Par exemple, si nous mettons en place des rames directes de transport qui peuvent aller de Charles de Gaulle à la gare du Nord à Paris, cela permettra d'éviter qu'en cours de route, montent des voyageurs qui seraient indéliçats. C'est donc un réel effort.

Q - Qu'est-ce qui vous le plus gêné, déçu tout au long de cette visite ?

R - Il y a eu beaucoup de progrès ici par rapport à ce qu'on a connu il y a 10 ou 15 ans. Mais il faut aussi penser au futur. Aujourd'hui, il y a 1 Milliard de touristes dans le monde et dans 15 ans, il y en aura 2 Milliards. Il faut que nous nous préparions et sur les plans de la qualité de l'accueil, de la sécurité et de la rapidité des passages, nous avons encore des progrès à faire. Les responsables de l'aéroport et les responsables des compagnies sont tout à fait d'accord. Nous allons travailler avec eux.

(...)

Merci à tous./.

Laurent Fabius : « Il faut corriger nos insuffisances », dans le secteur du tourisme

Le Monde.fr | 19.06.2014 à 12h49 • Mis à jour le 19.06.2014 à 12h50 | Propos recueillis par Guy Dutheil

A l'occasion de la clôture des Assises du tourisme, jeudi 19 juin, Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international, devait annoncer une série de mesures phares comme le renforcement de la sécurité des principaux sites touristiques, une délivrance accélérée des visas et le lancement de la liaison Roissy Express.

La France est championne du monde du tourisme. Pourquoi s'inquiéter ?

Parce que nous vivons un paradoxe. D'un côté, la situation de la France est, en effet, très positive. Elle reste le premier pays d'accueil, en nombre, pour les touristes étrangers. Et le secteur représente plus de 2 millions d'emplois. Mais de l'autre côté, en termes de recettes, nous ne sommes qu'au troisième rang. L'Espagne reçoit environ 30 % de touristes en moins que la France, selon les années, mais cela lui rapporte 10 % de recettes en plus, voire davantage. Car les séjours y sont plus longs. Chez nous, beaucoup viennent à Paris, mais ensuite ne visitent pas nos régions ou y restent trop peu de temps.

La compétition se développe. Face au boom et aux changements que va connaître ce secteur dans les années qui viennent, il faut que nous corrigions nos insuffisances.

Comment améliorer l'accueil des touristes ?

Des mesures ont déjà été prises. D'autres le seront, concernant l'aéroport de Roissy-CDG, ou la gare du Nord, en particulier la rénovation du hall Eurostar. Quand on fait la comparaison avec Saint-Pancras à Londres, nous devons progresser.

En délibération ministérielle, il a été décidé de réaliser ce qui était un serpent de mer, la liaison Roissy Express. Le plan de financement sera bouclé au plus tard en 2015 avec un démarrage des travaux en 2017. L'objectif est de rejoindre la capitale en vingt minutes. Depuis Roissy, au 1er janvier 2015, les taxis et les bus bénéficieront d'une voie réservée sur l'autoroute. A cette même date, après les concertations nécessaires, un forfait taxi raisonnable sera établi. Il est important de donner cette lisibilité-là.

Vous avez récemment assoupli la délivrance des visas. Quel bilan en tirez-vous ?

L'obtention d'un visa français en Chine en quarante-huit heures est un grand succès. Nous en avons délivré de 30 % à 250 % fois plus qu'avant. Nous allons étendre cette mesure notamment à plusieurs pays du Golfe, à l'Afrique du Sud et à l'Inde, sans que cela n'affecte les contrôles. Nous avons également décidé de supprimer, avec effet immédiat et partout où c'est possible, l'obligation de présenter une réservation d'hôtel pour obtenir un visa.

Au cours du second semestre 2014, une loi va instaurer « le passeport talent », avec un titre de séjour de quatre ans, destiné aux créateurs et aux chefs d'entreprise.

Ministère des Outre-Mer

Communiqué de presse, Paris le 20 juin 2014

Assouplissements des conditions d'entrée en Outre-mer : la conclusion des assises du tourisme apporte des solutions concrètes et attendues pour le développement du secteur Outre-mer

George Pau-Langevin se félicite de l'annonce par Laurent Fabius et Fleur Pellerin, en clôture des assises du Tourisme, des mesures relatives à l'assouplissement des conditions d'entrée des ressortissants de pays étrangers dans différents territoires des Outre-mer.

Ces mesures, ciblées, contribueront au développement touristique des Outre-mer. Levier déterminant pour la croissance et l'emploi des territoires ultramarins, le tourisme est aussi un puissant facteur d'intégration et d'échanges dans l'espace régional.

A La Réunion, les ressortissants indiens et chinois dont le séjour, d'une durée inférieure à 15 jours, est organisé par une agence de voyage agréée, seront dispensés de visa.

Il en ira de même, en Martinique, en Guadeloupe et en Guyane des ressortissants équatoriens et péruviens souhaitant se rendre dans ces départements (comme c'est déjà le cas pour les ressortissants chiliens et argentins).

En Polynésie française, les ressortissants chinois voyageant en groupe ou à titre individuel, pour une durée inférieure à 15 jours, par le biais d'une agence de voyage agréée, seront eux aussi dispensés de cette formalité.

Enfin, les ressortissants d'Anguilla souhaitant se rendre à Saint-Martin bénéficieront également de cette dispense de visa court séjour. Ces mesures, qui entreront en vigueur dès publication des arrêtés interministériels modificatifs, s'inscrivent dans la continuité du dispositif « visas Îles Vanille » mis en place en février 2013 qui permet aux ressortissants sud-africains de se rendre à La Réunion sans condition de visa et aux ressortissants chinois, indiens et russes séjournant à Maurice ou aux Seychelles de bénéficier à la Réunion d'une délivrance de visa à la frontière à titre gratuit. La ministre des Outre-mer salue l'aboutissement du travail de concertation entre le gouvernement et les élus et parlementaires ultramarins que concrétisent ces mesures.

Celles-ci témoignent de la capacité dont ont fait preuve tous les acteurs concernés à se rassembler pour porter ensemble des solutions contribuant au dynamisme et au développement des Outre-mer.

Biarritz devient une "marque" forte du tourisme français

SUD-OUEST - publié le 01/07/2014 à 11h42 , modifié le 01/07/2014 à 11h56 par Olivier Bonnefon

Biarritz fait partie des marques retenues par Atout France pour faire rayonner la France à l'étranger afin de doper le tourisme, l'une des premières sources de richesses de notre pays

La commission stratégie d'Atout France avait préconisé d'**abandonner la promotion touristique traditionnelle**, via les découpages géographiques, pour privilégier la promotion de la France à l'international par les "marques" les plus fortes et les plus représentatives.

Le gouvernement vient de confirmer cette nouvelle dynamique qui sera articulée autour de **cinq pôles thématiques d'excellence et vingt marques** à l'occasion de la restitution des Assises du Tourisme. Laurent Fabius qui prend son portefeuille de Ministre du Tourisme autant à coeur que celui des Affaires étrangères a présenté une trentaine de mesures pour dynamiser le tourisme en France, la cause touristique ayant été érigée au rang de "priorité nationale" par le Président de la République François Hollande. **"Nous voulons améliorer la visibilité de l'Hexagone avec une vingtaine de marques : la Provence, la Bretagne, l'Alsace, les Alpes, la Côte d'Azur, Paris, Lyon, Bordeaux, Biarritz ...** Car ces noms évocateurs clignotent à l'international", a souligné Laurent Fabius.

C'est une belle récompense donc pour Biarritz qui est retenue avec dix-neuf autres "marques fortes" pour le déploiement de la nouvelle stratégie de promotion internationale de la France à travers ces "destinations phares". Le maire de Biarritz Michel Veunac et François Amigorena, adjoint en charge du tourisme et du développement économique, ont exprimé dès lundi leur fierté. **Cette nouvelle va magnifiquement aider à porter l'image de la ville et de la région** au niveau international pour les années à venir.

"A l'heure où la concurrence devient de plus en plus dure car internet permet une comparaison immédiate de toute les destinations du monde, il est indispensable d'apparaître au plus vite sur tous les réseaux, et l'aide qu'apportera Atout France sera évidemment un démultiplicateur d'influence. C'est **un atout fantastique pour Biarritz et tout le Pays basque**. Charge à nous maintenant de continuer à alimenter le réseau le mieux possible avec des informations régulières, pertinentes, variées, et commerciales, pour tenir notre place et être certain de faire partie intégrante de cette dynamique économique" a souligné de son côté Olivier Lépine.

Le directeur général de Biarritz Tourisme défend depuis plusieurs années le principe d'une "marque" Biarritz, ce qui n'a pas été sans mal par rapport aux opérateurs traditionnels et aux villes voisines. Un portail internet concernant la destination Biarritz a ainsi été lancé il y a trois ans déjà avec l'aéroport.



AFFAIRES ÉTRANGÈRES

La méthode Galeries
Lafayette p. 39

Fabius, stratège
en chef p. 40

Le cas particulier
chinois p. 42

Les capteurs
de la manne p. 44

La France revisite son potentiel touristique

*On prévoit 2 milliards de touristes dans le monde en 2030.
La France, en perte de vitesse, tente de réagir pour capter cette manne.
Gouvernement, organismes publics, acteurs privés,
tous se mobilisent, ensemble.*



Touristes au Trocadéro, en juin. Paris reste la première destination touristique mondiale avec 15,7 millions de nuitées en hôtels en 2012.

© Ley pour Challenge

TOP-10 DES VISITES
Nombre de touristes (en millions, en 2012)

1. France **83**
2. Etats-Unis **67**
3. Chine **57,7**
4. Espagne **57,7**
5. Italie **46,4**
6. Turquie **35,7**
7. Allemagne **30,4**
8. Royaume-Uni **29,3**
9. Russie **25,7**
10. Malaisie **25**

TOP-10 DES RECETTES
Recettes touristiques (en milliards d'euros, en 2012)

1. Etats-Unis **98,2**
2. Espagne **43,5**
3. France **41,7**
4. Chine **38,9**
5. Macao **34**
6. Italie **32,1**
7. Allemagne **29,7**
8. Royaume-Uni **28,5**
9. Hong-kong **25**
10. Malaisie **24,5**

SOURCE : OMT
L'Hexagone n'est qu'un lieu de passage pour de nombreux Européens du Nord en route pour l'Espagne.

Le tourisme représente 7,9% du PIB, la balance commerciale est positive (12 milliards). Mais, en réalité, les résultats sont très en-deçà du potentiel. Le tourisme français ne se hisse qu'à la troisième place mondiale en valeur. Avec 30% de visiteurs en moins, l'Espagne engrange 10% de recettes de plus que la France. Il faut dire que le nombre de visiteurs sur le sol de l'Hexagone est un peu « gonflé » par sa position géographique. Nombre de Néerlandais ou d'Allemands en partance pour la Costa Brava se bornent à emprunter ses autoroutes sans quasiment s'arrêter. Ainsi, 31% des voyageurs qui transitent par la France n'y passent que deux nuits ou moins.

Conséquence : en termes de recettes unitaires, la France ne se situe qu'à la 45^e place mondiale, selon Alliance 46.2, avec une moyenne de 645 dollars dépensés en 2012, loin derrière l'Allemagne (1 200 dollars) ou l'Espagne (1 000 dollars). Si elle se hissait au niveau des Etats-Unis, la France engrangerait 65 milliards d'euros de revenus supplémentaires. De quoi permettre, selon les études, la création de 400 000 emplois.

« Grande cause nationale »

« Le tourisme est une industrie à part entière, souligne Dominique Marcel, président de la Compagnie des Alpes, et membre d'Alliance 46.2. Mais, pendant longtemps, il n'a pas été pris en compte, alors qu'une stratégie globale est nécessaire. » Il semble que les professionnels aient été entendus. Enfin... Le 27 août 2013, en ouvrant la conférence des ambassadeurs, François Hollande a fait du tourisme une « grande cause nationale ». Fixant un objectif ambitieux : « dégager le premier solde touristique de tous les pays européens ».

Laurent Fabius, le ministre des Affaires étrangères et désormais grand ordonnateur du tourisme, s'est attelé à la tâche. Le 19 juin, en conclusion des Assises du tourisme, il a multiplié les engagements (lire page 40). Ses propositions ont largement rallié l'adhésion des participants. « Les mesures annoncées vont dans le sens d'une meilleure prise en compte du tourisme dans l'action gouvernementale », note Frédéric Pierret, directeur >>>

Ils voulaient goûter à la vie parisienne. Mais ne parlant pas un mot de français, ce couple de Russes était un peu anxieux. Heureuse surprise : avec amabilité, le serveur du Pied de cochon, près des anciennes Halles de Paris, leur a présenté la carte... en cyrillique ! Des Chinois descendus au Sofitel Faubourg, à deux pas de la place de la Concorde, ont eu la chance d'être accueillis par une hôtesse parlant le mandarin. Ces excellentes initiatives, destinées à attirer et à fidéliser les touristes étrangers, sont rares. Avec 83 millions de visiteurs en 2012 – derniers chiffres officiels –, la France détient encore le record mondial, mais perd du terrain face à une concurrence accrue. L'Espagne,

la Chine, les Etats-Unis déploient des stratégies bien plus offensives. Barack Obama en a même fait une priorité avec le Travel Promotion Act, signé en 2009. Alliance 46.2 (la latitude et la longitude de la France), un organisme qui regroupe dix-neuf entreprises leaders sur ce secteur (Club Med, Accor, SNCF, Air France...), s'inquiète : « Pour 100 touristes étrangers reçus en 2000, la France en accueille aujourd'hui 108, l'Espagne 127, l'Allemagne 160. » Alors qu'on prévoit 2 milliards de touristes dans le monde en 2030, deux fois plus que cette année, il est urgent de réagir si l'on ne veut pas laisser échapper cette manne. Au premier abord, les performances françaises semblent satisfaisantes.

En couverture



Les membres d'Alliance 46.2, club d'entreprises leaders dans le tourisme. De gauche à droite, assis :
 M.-C. Daveu (Kering);
 S. Boinet (Accor);
 A. Yannic (ParisCityVision);
 G. Brémont (Pierre & Vacances);
 D. Desseigne (Lucien Barrière);
 P. Houzé (Galleries Lafayette);
 D. Marcel (Compagnie des Alpes);
 C. Deloy (Lucien Barrière).
Debout :
 B. de Lacombe (ADP);
 A. de Lacoste (CDC);
 F. Bahon (Disneyland);
 R. Picard (SNCF);
 S. Rabuel (Club Med);
 R. Zolade (Elfor);
 D. Rasmussen (Lagardère);
 D. Giraudier (Flo);
 F. Pierret (Alliance 46.2);
 O. Roux (GL Events);
 R. Harnalde (Viparis);
 C. Saleg (BNP Paribas).

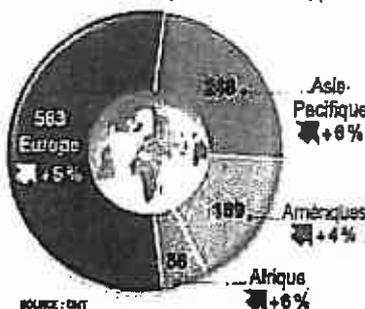
►►► général d'Alliance 46.2. « C'est la première fois que j'entends un discours aussi offensif », reconnaît Georges Colson, ancien président du Syndicat national des agents de voyages. Roland Héguy, président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie, se réjouit de voir « enfin un plan d'action avec des objectifs clairs ». Mais la cause n'est pas définitivement gagnée. Le 25 juin, un amendement, voté dans la nuit, quintuplait la taxe de séjour des hôteliers. La recette espérée, 140 millions par an. Les professionnels du tourisme et Laurent Fabius ont vivement protesté... Longtemps, les gouvernants de la France ont cru qu'il suffisait de vanter ses 8000 musées, ses magnifiques paysages, ses fiers monuments, son riche passé et sa gastronomie pour attirer les étrangers. Refusant de s'alarmer face aux nombreux maux rédhibitoires dont

souffre le pays : l'accueil à Roissy CDG, régulièrement classé parmi les pires aéroports du monde, selon l'étude Skytrax; l'absence de liaison avec la capitale; la sécurité insuffisante; la fermeture des magasins le dimanche, préjudiciable au commerce; l'hôtellerie, ringarde malgré des progrès... « Nous sommes les plus mauvais en Europe pour le service, s'indigne Jean-François Rial, PDG de Voyageurs du monde. On croit que les touristes viendront toujours en France naturellement. Rien de plus faux. » Sur de nombreux points, Laurent Fabius a pris des engagements. Reste à les mettre en œuvre. Les moyens existent. Trop souvent dispersés. Chaque région, ville ou site tient à vanter ses charmes, ignorant le voisin. « Il faut définir une politique de marques structurée et concentrer les moyens de promotion pour plus d'efficacité », martèle

Alexia de Monterno, directrice adjointe de l'Institut Montalgne, qui vient de publier un rapport sur le tourisme. « Nous réussissons en concentrant nos efforts, confirme Christophe Alaux, directeur d'Hotel-Service Accor. Nous avons commencé à recruter des réceptionnistes parlant chinois, japonais ou brésilien... C'est un des éléments de notre stratégie plus globale pour attirer davantage la clientèle étrangère et qui pourra avoir un effet d'entraînement sur l'ensemble des acteurs du secteur du tourisme. » Car la société civile, elle aussi, se mobilise. Consciente des nécessaires progrès en langues étrangères, la chambre de commerce de Paris Ile-de-France vient de lancer une campagne : « Do you speak touriste? » Tout le monde rêve que le vœu de Laurent Fabius soit exaucé : 100 millions de touristes en France en 2020. **Francine Rivaud**

Planète tourisme

Nombre de touristes (en millions, en 2013) et évolution par rapport à 2012 (en %)
Total monde : 1,067 milliard ▲+5%

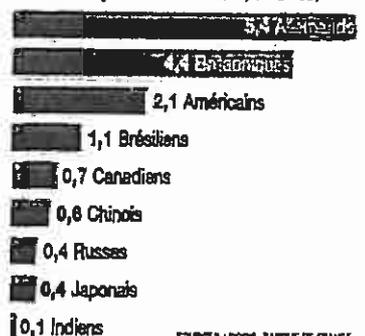


Destination France

Nombre de touristes en France par nationalité (en millions, en 2013)



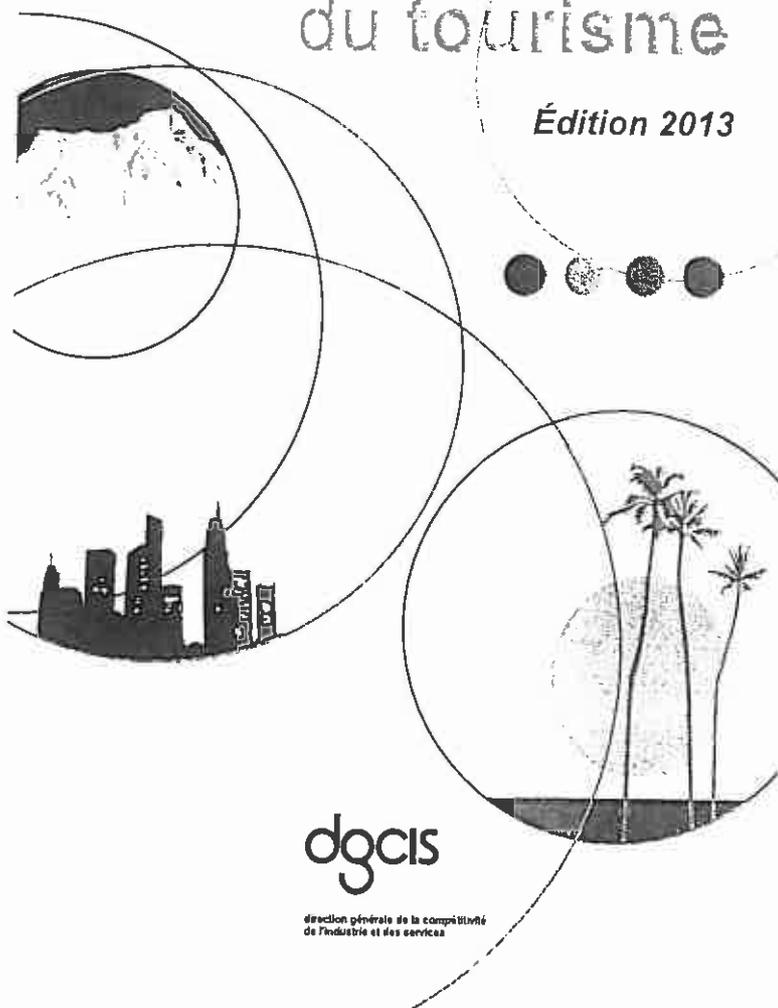
Dépenses des touristes étrangers en France (en milliards d'euros, en 2012)





Chiffres clés du tourisme

Édition 2013



dgcis

direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services

Le tourisme des Français* pour

* résidents en France métropolitaine de 15 ans et plus.

●●● Taux de départ en voyage (au moins une nuit en dehors du domicile)

	Taux de départ (en %)	Nombre moyen de voyages par individu parti
Ensemble des voyages personnels	75,1	4,7
Courts voyages (1 à 3 nuitées)	51,8	3,5
Longs voyages (au moins 4 nuitées)	65,5	2,6
En France métropolitaine ¹⁾	71,2	4,4
À l'étranger ou dans les DOM ²⁾	24,1	1,6

¹⁾ Ils ont pu également effectuer un ou plusieurs voyages personnels à l'étranger ou dans les DOM. Ils ont pu également effectuer un ou plusieurs voyages personnels en France métropolitaine.

Source : Dgcs, enquête SDT.

●●● Les voyages

	Voyages (en milliers)	Nuitées (en milliers)	Durée moyenne de voyage (en nuitées)
Ensemble des voyages personnels	203 184	1 163 528	5,7
dont France métropolitaine	180 772	955 523	5,3
Étranger + DOM	22 412	208 005	9,3
Courts voyages (1 à 3 nuitées)	105 949	195 843	1,8
dont France métropolitaine	101 083	184 838	1,8
Étranger + DOM	4 866	11 005	2,3
Longs voyages (au moins 4 nuitées)	97 235	967 685	10,0
dont France métropolitaine	79 689	770 665	9,7
Étranger + DOM	17 546	196 999	11,2

Source : Dgcs, enquête SDT.

●●● Les excursions à la journée

	Nombre d'excursions (en milliers)
Ensemble des excursions personnelles	42 834
dont France métropolitaine	39 954
Étranger + DOM	2 880

Source : Dgcs, enquête SDT.

motif personnel en 2012

●●● Les voyages en France métropolitaine selon le type d'espace

	Répartition des voyages (en %)	Répartition des nuitées (en %)	Durée moyenne de voyage (en nuitées)
Total littoral	22,3	30,8	7,3
dont Littoral rural	12,0	18,6	8,2
Littoral urbain	10,2	12,2	6,3
Total montagne	10,6	13,4	6,7
dont Montagne hors station	6,1	7,4	6,5
Montagne station	4,5	6,0	7,0
Rural	34,3	30,3	4,7
Urbain	28,4	21,4	3,8
Non renseigné	3,4	4,0	6,1
Total France métropolitaine	100,0	100,0	5,3

Source : Dgcs, enquête SDT.

●●● Les voyages en France métropolitaine selon le type d'hébergement

	Répartition des voyages (en %)	Répartition des nuitées (en %)	Durée moyenne de voyage (en nuitées)
Hébergement marchand	29,0	33,3	6,1
dont Hôtel	10,0	5,3	2,8
Camping	5,5	9,0	8,7
Localon, gîte, chambre d'hôte	9,5	13,5	7,5
Hébergement non marchand	71,0	66,7	5,0
dont Résidence secondaire ou foyer	9,9	16,8	9,0
Famille	48,0	40,0	4,4
Amis	11,2	7,8	3,7
Total France métropolitaine	100,0	100,0	5,3

Source : Dgcs, enquête SDT.

●●● Les voyages par type de réservation

	France métropolitaine	Étranger + DOM	Total
Voyages réservés (en milliers)	70 987	19 939	90 926
dont Agences de voyages ou tour-opérateurs (en %)	7,3	41,6	15,0
Prestataires de services (en %)	63,2	41,5	58,3
Autres organismes de réservation (en %)	29,5	16,9	26,7
Part des voyages réservés (en %)	39,3	88,0	44,8

Source : Dgcs, enquête SDT.

●●● Les nuitées par région de destination (en millions)



Source : Dgcs, enquête SDT.

●●● Les voyages à l'étranger et dans les DOM

	Voyages (en milliers)	Nuitées (en milliers)	Durée moyenne de voyage (en nuitées)
Europe	16 194	122 457	7,6
dont Espagne	3 720	34 771	9,3
Italie	2 520	18 589	7,4
Grande-Bretagne	1 307	8 380	6,4
Belgique + Luxembourg	1 419	4 636	3,4
Allemagne	1 257	6 279	5,0
Amérique	1 771	25 851	14,6
dont États-Unis	802	11 418	14,2
Afrique	2 507	28 350	11,3
dont Maroc	747	8 993	12,0
Tunisie	704	7 205	10,2
Asie et Océanie	1 203	19 225	16,0
Total Étranger (hors DOM)	21 675	195 883	9,0
DOM	737	12 122	16,5

Source : Dgcs, enquête SDT.

Le poids économique du tourisme en France

- La consommation touristique en France et son poids dans le PIB

	2012 (p)	Évolution 2012/2011 (en %)
Consommation touristique intérieure (en milliards d'euros courants)	149,0	3,0
dont Visiteurs français	98,7	0,8
Visiteurs étrangers	50,3	7,5
Poids de la consommation touristique intérieure dans le PIB (en %)	7,33	
dont Visiteurs français	4,86	
Visiteurs étrangers	2,47	

(p) provisoires.
Source: Comptes satellites de tourisme, base 2005, Dgcr

Les entreprises des secteurs du tourisme en 2011

	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés en équivalent temps plein	Chiffre d'affaires HT (en millions d'€)	Valeur ajoutée HT (en millions d'€)
Ensemble des secteurs d'activités du tourisme	273 494	972 102	154 100	59 576
Poids dans l'ensemble de l'économie	6,0 %	7,7 %	4,0 %	5,6 %
dont Hébergements	41 295	161 352	22 593	9 808
Restauration traditionnelle	97 729	299 923	31 308	14 827
Débits de boissons	45 079	43 611	7 375	3 327
Agences de voyages et voyagistes	6 396	34 779	13 951	1 845

Source: Insee, Estae

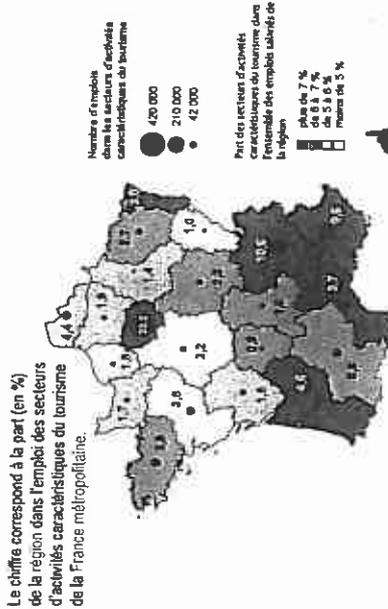
Les échanges extérieurs

	2012 (p)	Évolution 2012/2011 (en %)
Recettes (en milliards d'€)	41,7	6,0
Dépenses	30,4	-5,7
Solde	11,3	59,4

(p) provisoire
Source: Banque de France - poste voyageurs de la balance des paiements

L'emploi dans les secteurs du tourisme et l'offre d'hébergement

- Les effectifs salariés dans les secteurs d'activités caractéristiques du tourisme au 31 décembre 2012



La lecture: l'Île-de-France rassemble 413 955 emplois dans les secteurs d'activités caractéristiques du tourisme, soit 33,2 % du total France métropolitaine et 9,1 % de l'emploi total de la région.
Champ: secteurs hébergement et restauration, agences de voyages et voyagistes, services de transport non urbain, autres activités touristiques.
Source: Acsois.

L'offre d'hébergement marchand au 1^{er} janvier 2013

	Établissements (en milliers)	Lits (en milliers)	en %
Hôtels de tourisme	17,0	1 236,6	21,5
Résidences de tourisme	2,3	699,4	12,2
Campings	7,8	2 713,7	47,2
Villages de vacances et maisons familiales	1,1	270,3	4,7
Auberges de jeunesse	0,3	32,2	0,6
Meubles classés de tourisme	161,0	724,4	12,6
Chambres d'hôtes	35,9	71,8	1,2
Total hébergement marchand	225,4	5 750,4	100,0

Sources: Insee, Dgcr, performances territoriales, FNIGF, Observatoire France, Accueil payant, Fleurs de soleil

Le tourisme international en France en 2012

- Arrivées, nuitées et recettes des visiteurs internationaux, par continent

	Arrivées de touristes (en milliers)	Nuitées de touristes (en milliers)	Recettes* (en millions d'euros)
Total	83 643	577 663	41 840
Europe	69 262	447 361	32 312
Union européenne (27)	61 719	402 738	27 913
Zone euro (17)	47 045	307 075	22 200
Amérique	5 462	57 558	4 647
Asie et Océanie	5 213	42 323	3 042
Afrique	2 076	30 421	1 679

* Touristes et excursionnistes.

Source: Dgcr, Banque de France, enquête EVE (résultats provisoires)

- Arrivées, nuitées et recettes des principales clientèles étrangères

	Arrivées de touristes (en milliers)	Nuitées de touristes (en milliers)	Recettes* (en millions d'euros)
Allemagne	12 226	84 213	6 478
Royaume-Uni	12 205	81 202	4 635
Belgique	10 436	59 367	4 928
Italie	8 025	45 217	3 539
Pays-Bas	6 355	49 470	2 753
Suisse	6 069	32 745	3 480
Espagne	6 048	30 924	2 452
États-Unis	3 029	27 076	2 157
Chine	1 394	10 534	571
Australie	1 077	9 117	60

* Touristes et excursionnistes.

Source: Dgcr, Banque de France, enquête EVE (résultats provisoires)

Répartition des arrivées des touristes internationaux selon la durée de voyage



Le tourisme dans le monde en 2012

● ● ● Classement des pays selon les arrivées de touristes internationaux

Rang 1980	Rang 2012	Pays visités	Arrivées 2012 (p) (en millions)	Évolution 2012/2011** (en %)
1	1	France	83,0	1,8
2	2	États-Unis	67,0	6,8
18	3	Chine*	57,7	0,2
3	4	Espagne	57,7	2,7
4	5	Italie	46,4	0,7
52	6	Turquie	35,7	2,9
9	7	Allemagne	30,4	7,0
7	8	Royaume-Uni	29,3	-0,1
nd	9	Russie	25,7	13,2
25	10	Malaisie	25,0	1,2
		Total monde	1 035,2	4,0

* Hors Hong Kong et Macao

(p) : provisoire

nd : non disponible

Source : Organisation mondiale du tourisme

● ● ● Classement des pays selon les recettes du tourisme international

Rang 1980	Rang 2012	Pays visités	Recettes 2012 (p) (en milliards d'euros)	Évolution 2012/2011** (en %)
1	1	États-Unis	98,2	9,2
4	2	Espagne	43,5	1,2
2	3	France	41,7	6,0
34	4	Chine*	36,9	3,2 (\$)
nd	5	Macao	34,0	13,3
3	7	Italie	32,1	3,8
6	6	Allemagne	29,7	6,2
5	8	Royaume-Uni	28,5	5,9
19	9	Hong Kong	25,0	15,6
24	10	Australie	24,5	-0,2
		Total monde	837,0	

* Hors Hong Kong et Macao.

** En devises locales (sauf indication contraire), à prix courants.

(p) : provisoire

nd : non disponible

Source : Organisation mondiale du tourisme

Pour en savoir plus :

<http://dgcis.redressement-productif.gouv.fr/etudes-et-statistiques>



Résumé

La France reste la première destination touristique mondiale. Avec 83 millions de visiteurs étrangers en 2012, notre pays se place largement devant les États-Unis (67 millions) et l'Espagne (60 millions). Les atouts de son territoire et la richesse de son histoire ont permis à la France de

se hisser à cette première place, et continuent à faire de notre pays une destination touristique de prédilection. Le tourisme est aujourd'hui l'un des premiers secteurs d'activité du pays et représente plus de 7 % de notre richesse nationale. On estime à plus d'un million le nombre d'emplois directs associé au tourisme et à 1,5 million celui d'emplois indirects.

Mais le tourisme est une industrie faite d'artisans qui n'ont pas su se structurer en filière. Derrière des leaders internationaux que sont notamment, le groupe Accor, le Club Med ou Air France, le secteur du tourisme est constitué de milliers de PME et de TPE rendant presque impossible le développement d'une filière organisée incluant un système de formation et de recherche, une connaissance fine des métiers, ou encore une organisation professionnelle unifiée. À cela s'ajoute le fait que le tourisme n'a jamais fait l'objet d'un portage politique fort. Dépendant le plus souvent d'un secrétariat d'État, rattaché à tel ou tel ministère au gré des gouvernements, il n'a jamais été érigé en priorité politique.

En réalité, la richesse et les (trop ?) nombreux atouts naturels du territoire ont été à double tranchant : attirant chaque année des millions de visiteurs sans effort apparent et face à une concurrence supposée faible, ils n'ont jamais contraint les pouvoirs publics à poursuivre une politique touristique claire et volontariste ni les acteurs à s'organiser en une véritable filière semblable à celle d'une industrie de pointe.

Or, la France perd aujourd'hui des parts de marché face à d'autres pays qui, privés d'atouts aussi naturels que les siens, se sont préoccupés de structurer des offres touristiques attractives et compétitives. En quelques années, la France a été reléguée au 7^e rang en termes de « compétitivité touristique ». Par ailleurs, le tourisme connaît aujourd'hui des mutations profondes du fait du numérique qui vient bouleverser l'organisation traditionnelle de la chaîne de valeur du secteur, obligeant les acteurs traditionnels à repenser leur positionnement et leur stratégie.

Le tourisme est ainsi devenu une activité hautement concurrentielle et requiert de ce fait, la définition d'une stratégie claire et portée au plus haut niveau de l'État. Pour réussir, il faut envisager une « entreprise France » fédérant l'ensemble des acteurs publics et privés autour d'un projet de croissance et de développement. Ce rapport *Rester le leader mondial du tourisme, un enjeu vital pour la France* élabore 12 propositions en ce sens.

Propositions

CONNAÎTRE PRÉCISÉMENT LES CIBLES ET L'OFFRE DU « SITE FRANCE »

Proposition n°1 :

- construire la stratégie de « l'entreprise France » autour d'un plan marketing précis par grands segments de clientèles étrangères - cette stratégie devant être davantage orientée « valeur » plutôt que « volume » ;
- procéder à l'analyse croisée de ces segments d'une part, et des produits et marques touristiques d'autre part, afin de définir les objectifs de promotion de la France et de ses marques dans les différents pays étrangers ;
- compléter cette analyse par une estimation de la taille de chacun des segments étudiés.

PROMOUVOIR LE TERRITOIRE ET INNOVER EN MATIÈRE DE NUMÉRIQUE TOURISTIQUE

Proposition n°2 : définir des politiques de marques et concentrer les moyens de promotion

- mettre l'accent sur quelques « marques ombrelle » de forte notoriété, notamment pour les clientèles lointaines : Paris, French Riviera, French Alps & Mont Blanc, Bordeaux & the Wine regions, Normandy, Loire Valley ;
- développer d'autres marques régionales plus spécifiques, notamment pour les clientèles européennes proches et une approche thématique par « envies » ;
- promouvoir les marques françaises *online* de manière systématique et structurée, avec des équipes dédiées

possédant les bonnes compétences (référencement, présence sur les réseaux sociaux, gestion des sites de contenu généré par les utilisateurs...).

Proposition n°3 : favoriser l'émergence de nouveaux acteurs numériques de premier plan dans la chaîne de valeur du tourisme, englobant l'ensemble de l'expérience client (de la réservation au suivi post séjour).

DÉVELOPPER ET MODERNISER LES INFRASTRUCTURES

Proposition n°4 : faire émerger quelques portes d'entrée aériennes internationales en France

- attirer et sélectionner les vols internationaux en provenance des destinations les plus porteuses ;
- revoir le déroulement de la détaxe pour simplifier le processus à l'aéroport ;
- faciliter les passages de frontières et de douanes ;
- améliorer l'accessibilité des aéroports : réaliser le projet Charles de Gaulle Express et instaurer un tarif unique d'accès à Paris pour les taxis ;
- limiter l'utilisation des droits de trafic aérien et rationaliser le nombre de petits aéroports régionaux pour concentrer les moyens (taxe de péréquation notamment) sur quelques *hubs* de qualité : Lyon, Marseille, Nice, Toulouse par exemple.

Proposition n°5 : augmenter la capacité hôtelière et favoriser l'investissement nécessaire au renouveau de l'hébergement

- simplifier les normes (techniques, incendie, handicap) ;
- créer un cadre fiscal favorable à l'investissement ;
- outiller les collectivités locales pour leur permettre de porter et / ou de favoriser les opérations de réhabilitation des hébergements touristiques ;
- créer des partenariats public-privé dans lequel l'autorité publique s'engage à renouveler l'environnement et les infrastructures publiques pour attirer l'investissement privé.

FORMER LES ACTEURS DU TOURISME DE DEMAIN

Proposition n°6 : réformer les formations initiales et renforcer la formation continue

- s'appuyer sur les caractéristiques, atouts géographiques et économiques des régions pour créer des filières de formation d'excellence ;
- redéfinir les compétences des métiers du tourisme (langues étrangères, service, culture générale, numérique) ;
- favoriser l'alternance dans les formations post-bac
- adapter les modalités de l'enseignement continu aux particularités du secteur ;
- développer la formation professionnelle dans l'emploi saisonnier.

CONSTRUIRE UN ACTIF FONDAMENTAL DU TOURISME : LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL ET DU SERVICE

Proposition n°7 : développer une culture de service et favoriser le changement d'état d'esprit vis-à-vis du service (grande campagne nationale sur l'importance du tourisme dans notre économie ou série télévisée ou programme de télé-réalité (ex. TopChef) pour générer des vocations et valoriser l'image de ces métiers).

Proposition n°8 : créer une brigade touristique spécialisée au sein de la Préfecture de Police. Cette brigade serait appuyée par un procureur spécialisé sur les sujets touristiques, permettant de sanctionner rapidement les fautifs.

Proposition n°9 : redéfinir la politique de visas (mettre en place des visas électroniques, sur un modèle de type *ESTA* et augmenter le prix des visas, ce qui permettrait de financer les campagnes de promotion de notre territoire).

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET RENOUVELER L'OFFRE TOURISTIQUE FRANÇAISE

Proposition n°10 : favoriser le tourisme de « shopping » par l'autorisation de l'ouverture des commerces le dimanche dans les zones touristiques de premier plan et dans les gares.

MODIFIER EN PROFONDEUR LA GOUVERNANCE

Proposition n°11 : renforcer les moyens d'Atout France et redéfinir ses missions ainsi que sa gouvernance

- rendre les moyens de l'agence comparables à ceux de nos concurrents (*via* la taxe de séjour par exemple), et les concentrer sur ses missions plutôt que sur son fonctionnement interne ;
- doter l'agence de compétences adaptées aux nouvelles exigences de notre stratégie touristique (marketing digital notamment) ;
- charger l'agence de la promotion des grandes marques françaises (yc digitale) et des politiques touristiques nationales.

Proposition n°12 : simplifier et alléger l'organisation régionale en la concentrant sur de grandes entités construites autour d'une métropole, ayant une responsabilité large sur les marques, les « produits touristiques » locaux et l'animation des filières touristiques dans les régions.

Actualité en France

N° 30 – Juillet 2013

Tourisme : la France, leader mondial

La France demeure le pays le plus visité au monde avec près de 82 millions de touristes étrangers. L'importance de cette activité touristique tient surtout à la grande diversité de ses sites naturels, à la beauté de ses paysages, à l'authenticité de ses villages, ainsi qu'à la richesse de son patrimoine culturel (musées et monuments historiques). La France est également le troisième pays, après les Etats-Unis et l'Espagne, qui tire du tourisme le plus de recettes.



Selon des sources officielles, avec le chiffre record de 81,4 millions de visiteurs étrangers, la France se place loin devant les Etats-Unis (62,7 millions), la Chine (57,6 millions), l'Espagne (56,2 millions) et l'Italie (46,1 millions). *«On peut toujours faire mieux, comme le déclare la ministre du Tourisme à l'AFP, mais quel est le secteur d'activité qui représente 77 milliards d'euros de recettes en 2012, contre 75,4 milliards en 2011, et 68,7 en 2010 ? Nous devons nous mobiliser pour rester première destination mondiale, être plus compétitifs, plus structurés, améliorer notre offre et notre qualité de services».*

Paris a affiché en 2012 une performance touristique remarquable (plus de 6%), notamment grâce à une recrudescence des visiteurs américains, britanniques et chinois. L'évolution la plus significative est celle des touristes du Proche et du Moyen-Orient. Les responsables du tourisme de la capitale expliquent cet engouement par une programmation culturelle très riche. Le shopping, la haute couture et la gastronomie sont également des facteurs clés pour l'attractivité de Paris.

Si Paris est au top des destinations françaises, la Provence et la Côte d'Azur, la Vallée de la Loire, la façade Atlantique ou le Sud-ouest séduisent toujours autant les visiteurs étrangers pour lesquels, depuis les années 1990, la France est la destination favorite. Des célèbres châteaux de la Loire, en passant par les admirables Calanques de Marseille-Cassis ou la dune du Pilat, la plus haute d'Europe, les sites touristiques ne manquent pas d'atouts. 38 d'entre eux sont d'ailleurs répertoriés au Patrimoine mondial de l'Unesco : le Mont-Saint Michel et sa baie en Normandie, le palais et le parc de Versailles, la cathédrale de Chartres, la cité médiévale de Carcassonne...



Selon les chiffres officiels, la fréquentation hôtelière a atteint, en 2012, un nouveau record en région parisienne avec plus de 68 millions de nuitées. L'afflux de la clientèle extra européenne se confirme dans les hôtels, avec une progression des nuitées de 9,7 % en 2012. Cela concerne

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

particulièrement les Américains et la clientèle du Proche-Orient et d'Asie. On peut observer au demeurant que face aux attentes d'une clientèle de plus en plus exigeante, les hébergements ayant fait le choix d'une qualité haut de gamme et de l'adaptation aux nouvelles normes de classement bénéficient d'une fréquentation supérieure aux autres.

Les activités touristiques emploient plus de deux millions de personnes. Elles représentent plus de 7 % du PIB de la France et génèrent environ 44 milliards d'euros de recettes. La fréquentation augmente plus fortement dans les établissements les plus étoilés. Les Néerlandais, quant à eux, restent de loin la première clientèle étrangère des campings.

Selon un récent sondage, les touristes européens, notamment les Allemands, les Italiens et les Belges, sont attirés en France avant tout par la beauté des paysages, le patrimoine culturel, l'authenticité des villages, mais aussi par la crêpe bretonne, qui apparaît comme la spécialité régionale française par excellence. Toulouse se classe dans le peloton de tête des villes les plus touristiques de France. Une performance qu'elle doit en majeure partie au tourisme d'affaires, notamment à l'activité aéronautique et aux nombreux congrès et séminaires de grandes entreprises qui s'y déroulent tout au long de l'année.



Paris et Nice ont un attrait particulier pour les Russes. La France est d'ailleurs une destination incontournable aux yeux de cette clientèle qui l'associe au romantisme, aux parfums ou aux produits viticoles, et qu'il faut visiter au moins une fois dans sa vie. Il s'agit même de la destination la plus attractive parmi ses concurrentes européennes, d'un point de vue culturel et historique. D'après une étude d'Atout France, les marchés russes et ukrainiens pourraient représenter en France 1,3 millions de visiteurs en 2014, soit pratiquement le double comparé à 2011.

Annik Bianchini

Sites Internet

www.atout-france.fr

www.parisinfo.com